

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301300-20230926-S523-TUEC-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Mis en ligne le 03/10/2023



Ville de Laval

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DU STATIONNEMENT EN OUVRAGES, EN
ENCLOS ET SUR VOIRIE



INDIGO

PLACE AU FUTUR

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	6
PREAMBULE	7
1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....	9
1.1. PRÉSENTATION.....	10
1.2. ORGANISATION FRANCE	11
1.3. NOS METIERS.....	12
1.4. NOTRE RAISON D'ETRE	15
1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	17
1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO	20
1.7. LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	23
1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE	24
2. LE CONTRAT	25
2.1. FICHE D'IDENTITE.....	26
3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....	29
3.1. PARC GARE SUD	30
3.2. PARC GARE ARRET-MINUTE.....	33
3.3. PARC THEATRE	35
3.4. PARC DE GAULLE	38
3.5. PARC GAMBETTA.....	40
3.6. PARC BOSTON	42
3.7. PARC HOTEL DE VILLE	44
3.8. PARC REMPARTS.....	46
3.9. PARC PAIX.....	48
3.10. PARC PARADIS	50
3.11. PARC SAINT-MARTIN.....	52
3.12. VOIRIE	54

3.13.	FAITS MARQUANTS 2022	56
3.14.	VANDALISME	57
4.	MAINTENANCE ET TRAVAUX	58
4.1.	MAINTENANCE	59
4.2.	TRAVAUX.....	65
4.3.	VEILLE DE LA STRUCTURE.....	66
5.	ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION	67
5.1.	L'ORGANISATION LOCALE	68
5.2.	SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE	69
5.3.	SERVICE RELATION CLIENTS	70
5.4.	CONTROLES QUALITÉ	71
5.5.	LES SERVICES	74
6.	ANALYSES	76
6.1.	PARC GARE SUD	77
6.2.	PARC GARE ARRET MINUTE	82
6.3.	PARC THEATRE	85
6.4.	PARC DE GAULLE	90
6.5.	PARC GAMBETTA.....	95
6.6.	PARC BOSTON	98
6.7.	PARC HOTEL DE VILLE	101
6.8.	PARC REMPARTS.....	104
6.9.	PARC PAIX.....	107
6.10.	PARC PARADIS	110
6.11.	PARC SAINT-MARTIN.....	113
6.12.	VOIRIE	116
6.13.	CONTROLE DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE.....	120
7.	BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE	122
7.1.	COMPTE DE RESULTAT	123
7.2.	PATRIMOINE	124
8.	ANNEXES.....	125
8.1.	NOTE FINANCIERE	126

8.2.	ANNEXE GARE SUD.....	134
8.3.	ANNEXE PARC GARE ARRET-MINUTE	135
8.4.	ANNEXE PARC THEATRE.....	136
8.5.	ANNEXE PARC DE GAULLE.....	137
8.6.	ANNEXE PARC GARE GAMBETTA.....	138
8.7.	ANNEXE PARC BOSTON.....	139
8.8.	ANNEXE PARC HOTEL DE VILLE.....	140
8.9.	ANNEXE PARC REMPARTS	141
8.10.	ANNEXE PARC PAIX	142
8.11.	ANNEXE PARC PARADIS.....	143
8.12.	ANNEXE PARC SAINT-MARTIN.....	144
8.13.	TEMPS MOYEN DE STATIONNEMENT	145
8.14.	ROTATION	146
8.15.	ANNEXE VOIRIE	147
8.16.	RAPPORT ANNUEL RAPO	148
8.17.	CONTROLES REGLEMENTAIRES	149
8.18.	ENTRETIEN CURATIF DES HORODATEURS	150
8.19.	LISTE DES PRESTATAIRES.....	153
8.20.	IMMOBILISATIONS.....	155
8.21.	LIASSES FISCALES.....	156

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

PREAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Laval et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain ; c'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :





PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

2 600
parkings dans
le monde

+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 140 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 000
collaborateurs



1.2. ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement, mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations.

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE

Président



Sébastien FRAISSE

Directeur Général



Vincent MILLER

Directeur Général France



Xavier COLLEAU

Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU, Directeur Régional de la région Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Laval.

1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET SERVICES ASSOCIES ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gares et aéroports, hôpitaux, centres commerciaux, universités, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception, jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et

souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante.

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres-villes en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.



MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE



Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privées avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des

Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

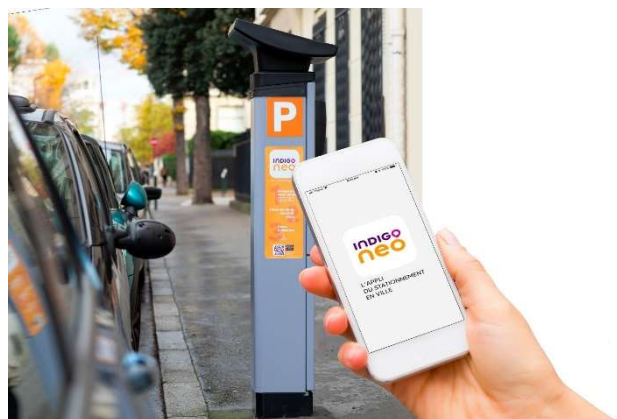
Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.



Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du Parking du futur développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

DIGITAL ET EXPERIENCE CLIENT

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.





Plus concrètement, avec Indigo Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, Indigo Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectées à Indigo Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

** pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service.*

1.4. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous

ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.





De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE

1.5.1. ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIES

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, Indigo Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

1.5.2. GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

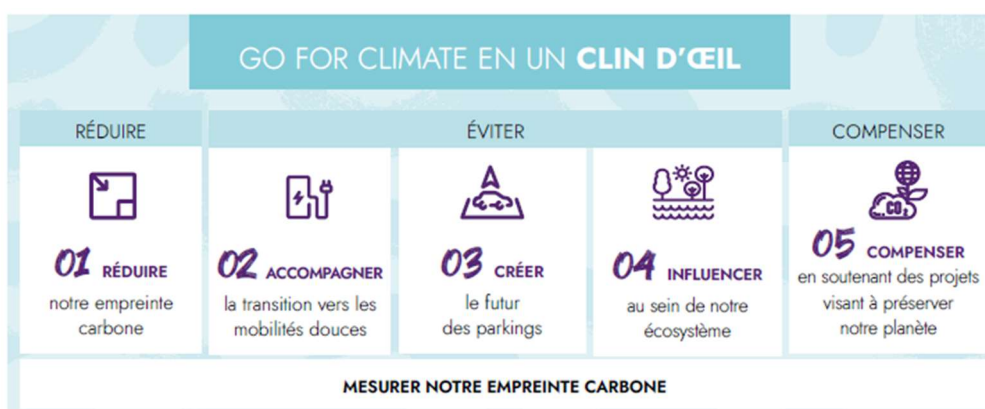
Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...).



Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...



1.5.3. LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).



Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans plusieurs domaines :

- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
 - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
 - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

1.5.4. NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.



Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

1.6.1. L'HUMAIN AU CŒUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...), mais aussi de marque employeur (LinkedIn, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

Vis ma vie en exploitation



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

1.6.2. LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du



Campus INDIGO
Plusieurs écoles de formation dans nos différentes filiales

Programmes RH internes
Parcours de qualification professionnelle, programme jeunes talents

stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Le Campus Indigo, c'est :

- 21 formateurs internes ;
- 1 353 stagiaires ;
- 14 790 heures formation effectuées sur l'année 2022.

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mise en situation dans les parkings-écoles.

1.6.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

1.6.3.1. FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au Travail.

INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH), INDIGO a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

1.6.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en place plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été réalisé.



1.6.3.3. DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points ;
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points ;
- L'écart du taux de promotion : 15 points ;
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points ;
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

1.7. LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2 620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharge de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharge, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement - l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité - disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.

Abonnement
Zen

- Durée de stationnement : **Indéterminée**
- Engagement : **3 mois**
- Prélèvements mensuels automatiques
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²

Offre
Open

- Tarif : **69€/mois⁴** pour 250 kW / mois²
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²

Tarif
A la carte

- Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- **TARIF** : 0,30€ / kWh + 0,03€ / min⁵



1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique ont poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connus depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

Indigo s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions.

Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.

2.

LE CONTRAT

2.1. FICHE D'IDENTITE

En octobre 2012, la Ville de Laval a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du stationnement des parcs en ouvrages, en enclos et sur voirie.

Signature du contrat : **03/10/2012**

Début du contrat : **01/01/2013**

Echéance du contrat : **31/12/2023**

Date du dernier avenant : **17/10/2022**

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet
1	15/10/2013	Mise à jour du périmètre de la DSP et incidences financières sur cette évolution Gratuité des dimanches et jours fériés Mise en place du paiement par téléphonie mobile
2	29/06/2015	Grilles tarifaires horaires par pas de 15 minutes en application de la loi n°2013-144 du 17 mars 2014 Suppression du versement de la compensation pour la non mise à disposition du parking Gare Nord Evolution des tarifs des abonnements en application du coefficient k Suppression de la pause méridienne dans les parcs en enclos, en ce compris le parc De Gaulle
3	03/07/2017	Mise en place de la réforme du stationnement payant en application de la loi MPTAM et définir les conditions techniques et financières de prise en charge par le délégataire de travaux de : <ul style="list-style-type: none"> - d'aménagement du parking « arrêt-minute » du parvis de la gare - de mise en accessibilité des parcs de stationnement en ouvrage et en surface - de mise en sécurité des parkings Gare Sud et Théâtre
4	16/04/2019	Modifications induites par la signature d'une convention en cycle complet avec l'ANTAI
5	17/10/2022	Prolongation de la durée de la convention de DSP et de la convention de mandat Conditions d'exploitation durant la période de prolongation Neutralisations pour réalisation de travaux par la Collectivité Dispositions relatives au stationnement sur voirie Respect des principes de la République

Société titulaire du contrat : Indigo Infra Laval

Société exploitante : Indigo Park

2.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

2.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, Xavier Colleau travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo ; ils entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

FRANCOIS JOUVE – DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir :

- Pilote l'activité du secteur Grand Ouest en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats ;
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur ;
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec les partenaires locaux, les services support d'Indigo ; il est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

BENOIT DENIARD - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, il assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, a un rôle de conseil ou d'assistance.

2.1.2. LA BOUTIQUE

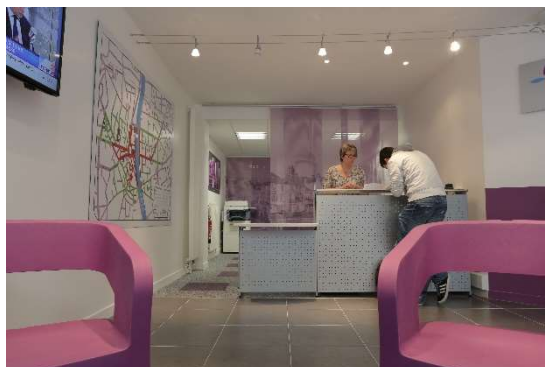
La boutique Indigo est située à la Maison du Stationnement

29, rue du Val de Mayenne

53000 LAVAL

Horaires d'ouverture de la Boutique :

- Le lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Le mardi de 9h00 à 17h30
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Le jeudi de 9h00 à 17h30
- Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



3.

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

3.1. PARC GARE SUD

3.1.1. DESCRIPTIF

Le parc Gare Sud est ouvert tous les jours, de 05h30 à 00h00. Il reste cependant accessible 24h/24h aux abonnés et usagers horaires sur présentation du titre d'accès.

Descriptif	
Niveau(x)	3
Places	398
PMR	9
Covoiturage	
BRVE/IRVE	2
Famille	
En amodiation	
Cyclopark	3 (12 places)
Péage	Designa
Caisse	3



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR
- ✓ Abonnement par Internet



3.1.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00€
45 minutes	0,90 €
1 heure	1,20 €
1h15	1,60 €
1h30	2,00 €
1h45	2,40 €
2 heures	2,80 €
2h15	3,00 €
2h30	3,20 €
2h45	3,40 €
3 heures	3,60 €
3h15	3,80 €
3h30	4,00 €
3h45	4,20 €
4 heures	4,40 €
4h15	4,60 €
4h30	4,80 €
4h45	5,00 €
5 heures	5,20 €
5h15	5,40 €
5h30	5,60 €
5h45	5,80 €
6 heures	6,00 €
6h15	6,20 €
6h30	6,40 €
6h45	6,60 €
7 heures	6,80 €
7h15	7,00 €
7h30	7,20 €
7h45	7,40 €
8 heures	7,60 €
8h15	7,80 €
8h30	8,00 €
8h45	8,20 €
9 heures	8,40 €
9h15	8,50 €
9h30	8,60 €
9h45	8,70 €
10 heures	8,80 €
De 10h00 à 24h00	10,80 €
Au-delà de 24h	+2,70 € / 6h
Ticket perdu	71,00 €

Abonnement permanent	
Mensuel FLEXIGO	73 €
Mensuel 24h/24 et 7j/7	73 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	730 €
Mensuel étudiant du lundi au vendredi	21
Annuel étudiant du lundi au vendredi	210
Mensuel travail du lundi au vendredi	26 €
Annuel travail du lundi au vendredi	260 €
Mensuel nuit + dimanche	31 €
Annuel nuit + dimanche	310 €
Annuel 24h/24 et 7j/7 place localisée	850 €

3.1.3. BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le parc possède 2 stations de recharge pour véhicules électriques mises en service en 2016.

3.2. PARC GARE ARRET-MINUTE

3.2.1. DESCRIPTIF

Le parc Gare Arrêt-Minute est ouvert tous les jours, 24h sur 24h.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	28
PMR	
Covoiturage	
BRVE/IRVE	
Famille	
En amodiation	
Cyclopark	
Péage	Designa
Caisse	



Moyens de paiement

- ✓ Carte bancaire
- ✓ CB sans contact
- ✓ Carte Total GR




3.2.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00€
45 minutes	1,80 €
1 heure	2,40 €
1h15	3,20 €
1h30	4,00 €
1h45	4,80 €
2 heures	5,60 €
2h15	6,10 €
2h30	6,60 €
2h45	7,10 €
3 heures	7,60 €
3h15	8,00 €
3h30	8,40 €
3h45	8,80 €
4 heures	9,20 €
4h15	9,60 €
4h30	10,00 €
4h45	10,40 €
5 heures	10,80 €
5h15	11,20 €
5h30	11,60 €
5h45	12,00 €
6 heures	12,40 €
6h15	12,80 €
6h30	13,20 €
6h45	13,60 €
7 heures	14,00 €
7h15	14,40 €
7h30	14,80 €
7h45	15,20 €
8 heures	15,60 €
8h15	15,90 €
8h30	16,20 €
8h45	16,50 €
9 heures	16,80 €
9h15	17,10 €
9h30	17,40 €
9h45	17,70 €
10 heures	18,00 €
De 10h00 à 24h00	22,00 €
Au-delà de 24h	+5,50 € / 6h
Ticket perdu	

3.3. PARC THEATRE

3.3.1. DESCRIPTIF

Le parc Théâtre est ouvert tous les jours, de 07h30 à 21h30. Il reste cependant accessible 24h/24h aux abonnés et usagers horaires sur présentation du titre d'accès.

Descriptif	
Niveau(x)	5
Places	153
PMR	4
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	1



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR
- ✓ Abonnement par Internet





3.3.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,50 €
45 minutes	0,90 €
1 heure	1,30 €
1h15	1,60 €
1h30	1,90 €
1h45	2,20 €
2 heures	2,50 €
2h15	2,80 €
2h30	3,10 €
2h45	3,40 €
3 heures	3,70 €
3h15	3,90 €
3h30	4,10 €
3h45	4,30 €
4 heures	4,50 €
4h15	4,70 €
4h30	4,90 €
4h45	5,10 €
5 heures	5,30 €
5h15	5,50 €
5h30	5,70 €
5h45	5,90 €
6 heures	6,10 €
6h15	6,30 €
6h30	6,50 €
6h45	6,70 €
7 heures	6,90 €
7h15	7,10 €
7h30	7,30 €
7h45	7,50 €
8 heures	7,70 €
8h15	7,90 €
8h30	8,10 €
8h45	8,30 €
9 heures	8,50 €
9h15	8,60 €
9h30	8,70 €
9h45	8,80 €
10 heures	8,90 €
De 10h00 à 24h00	10,90
Au-delà de 24h	+ 2,80 € / 6 h
Ticket perdu	

Abonnement permanent	
Mensuel FLEXIGO	31 €
Mensuel 24h/24 et 7j/7	31,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	310,00 € €
Mensuel jour du lundi au samedi	26,00 €
Annuel jour du lundi au samedi	260,00 €
Mensuel nuit + dimanche	21,00 €
Annuel nuit + dimanche	210,00 €

3.4. PARC DE GAULLE

3.4.1. DESCRIPTIF

Le parc De Gaulle est ouvert tous les jours, 24h sur 24h.

Descriptif	
Niveau(x)	3
Places	129
PMR	3
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	1



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR
- ✓ Abonnement par Internet




3.4.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00 €
45 minutes	0,00 €
1 heure	0,00 €
1h15	0,80 €
1h30	1,60 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,40 €
2h15	2,80 €
2h30	3,20 €
2h45	3,50 €
3 heures	3,80 €
3h15	4,10 €
3h30	4,40 €
3h45	4,70 €
4 heures	5,00 €
4h15	5,30 €
4h30	5,60 €
4h45	5,90 €
5 heures	6,20 €
5h15	6,40 €
5h30	6,60 €
5h45	6,80 €
6 heures	7,00 €
6h15	7,10 €
6h30	7,20 €
6h45	7,30 €
7 heures	7,40 €
7h15	7,50 €
7h30	7,60 €
7h45	7,70 €
8 heures	7,80 €
De 08h00 à 12h00	7,80 €
De 12h00 à 24h00	10,00 €
Au-delà de 24h	+10,40 € / 24 h
Ticket perdu	

Abonnement permanent	
Mensuel FLEXIGO	26 €
Mensuel jour du lundi au samedi	26,00 €
Annuel jour du lundi au samedi	260,00 €

3.5. PARC GAMBETTA

3.5.1. DESCRIPTIF

Le parc Gambetta est ouvert tous les jours, 24h sur 24h.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	82
PMR	2
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	1



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR





3.5.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00 €
45 minutes	0,00 €
1 heure	0,00 €
1h15	0,80 €
1h30	1,60 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,40 €
2h15	2,80 €
2h30	3,20 €
2h45	3,50 €
3 heures	3,80 €
3h15	4,10 €
3h30	4,40 €
3h45	4,70 €
4 heures	5,00 €
4h15	5,30 €
4h30	5,60 €
4h45	5,90 €
5 heures	6,20 €
5h15	6,40 €
5h30	6,60 €
5h45	6,80 €
6 heures	7,00 €
6h15	7,10 €
6h30	7,20 €
6h45	7,30 €
7 heures	7,40 €
7h15	7,50 €
7h30	7,60 €
7h45	7,70 €
8 heures	7,80 €
De 08h00 à 12h00	7,80 €
De 12h00 à 24h00	10,00 €
Au-delà de 24h	+10,40 € / 24 h
Ticket perdu	

3.6. PARC BOSTON

3.6.1. DESCRIPTIF

Le parc Boston est ouvert tous les jours, 24h sur 24h.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	91
PMR	2
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	1



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR





3.6.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00 €
45 minutes	0,00 €
1 heure	0,00 €
1h15	0,80 €
1h30	1,60 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,40 €
2h15	2,80 €
2h30	3,20 €
2h45	3,50 €
3 heures	3,80 €
3h15	4,10 €
3h30	4,40 €
3h45	4,70 €
4 heures	5,00 €
4h15	5,30 €
4h30	5,60 €
4h45	5,90 €
5 heures	6,20 €
5h15	6,40 €
5h30	6,60 €
5h45	6,80 €
6 heures	7,00 €
6h15	7,10 €
6h30	7,20 €
6h45	7,30 €
7 heures	7,40 €
7h15	7,50 €
7h30	7,60 €
7h45	7,70 €
8 heures	7,80 €
De 08h00 à 12h00	7,80 €
De 12h00 à 24h00	10,00 €
Au-delà de 24h	+10,40 € / 24 h
Ticket perdu	

3.7. PARC HOTEL DE VILLE

3.7.1. DESCRIPTIF

Le parc Hôtel de Ville est ouvert tous les jours, 24h sur 24h.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	140
PMR	4
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	1



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR





3.7.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00 €
45 minutes	0,00 €
1 heure	0,00 €
1h15	0,80 €
1h30	1,60 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,40 €
2h15	2,80 €
2h30	3,20 €
2h45	3,50 €
3 heures	3,80 €
3h15	4,10 €
3h30	4,40 €
3h45	4,70 €
4 heures	5,00 €
4h15	5,30 €
4h30	5,60 €
4h45	5,90 €
5 heures	6,20 €
5h15	6,40 €
5h30	6,60 €
5h45	6,80 €
6 heures	7,00 €
6h15	7,10 €
6h30	7,20 €
6h45	7,30 €
7 heures	7,40 €
7h15	7,50 €
7h30	7,60 €
7h45	7,70 €
8 heures	7,80 €
De 08h00 à 12h00	7,80 €
De 12h00 à 24h00	10,00 €
Au-delà de 24h	+10,40 € / 24 h
Ticket perdu	

3.8. PARC REMPARTS

3.8.1. DESCRIPTIF

Le parc Remparts est ouvert tous les jours, 24h sur 24h.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	54
PMR	2
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	1



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR





3.8.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00 €
45 minutes	0,00 €
1 heure	0,00 €
1h15	0,80 €
1h30	1,60 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,40 €
2h15	2,80 €
2h30	3,20 €
2h45	3,50 €
3 heures	3,80 €
3h15	4,10 €
3h30	4,40 €
3h45	4,70 €
4 heures	5,00 €
4h15	5,30 €
4h30	5,60 €
4h45	5,90 €
5 heures	6,20 €
5h15	6,40 €
5h30	6,60 €
5h45	6,80 €
6 heures	7,00 €
6h15	7,10 €
6h30	7,20 €
6h45	7,30 €
7 heures	7,40 €
7h15	7,50 €
7h30	7,60 €
7h45	7,70 €
8 heures	7,80 €
De 08h00 à 12h00	7,80 €
De 12h00 à 24h00	10,00 €
Au-delà de 24h	+10,40 € / 24 h
Ticket perdu	

3.9. PARC PAIX

3.9.1. DESCRIPTIF

Le parc Paix est ouvert tous les jours, 24h sur 24h.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	45
PMR	2
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	1



Moyens de paiement

- ✓ Monnaie
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Carte Total GR



3.9.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,00 €
45 minutes	0,00 €
1 heure	0,00 €
1h15	0,80 €
1h30	1,60 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,40 €
2h15	2,80 €
2h30	3,20 €
2h45	3,50 €
3 heures	3,80 €
3h15	4,10 €
3h30	4,40 €
3h45	4,70 €
4 heures	5,00 €
4h15	5,30 €
4h30	5,60 €
4h45	5,90 €
5 heures	6,20 €
5h15	6,40 €
5h30	6,60 €
5h45	6,80 €
6 heures	7,00 €
6h15	7,10 €
6h30	7,20 €
6h45	7,30 €
7 heures	7,40 €
7h15	7,50 €
7h30	7,60 €
7h45	7,70 €
8 heures	7,80 €
De 08h00 à 12h00	7,80 €
De 12h00 à 24h00	10,00 €
Au-delà de 24h	+10,40 € / 24 h
Ticket perdu	

3.10. PARC PARADIS

3.10.1. DESCRIPTIF

Le parc Paradis est réservé aux abonnés.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	52
PMR	2
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa / Portis
Caisse	0



Moyens de paiement

✓ Abonnement par Internet



3.10.2. TARIFICATION


Abonnement permanent	
Mensuel FLEXIGO	61,00 €
Mensuel 24h/24 et 7j/7 place localisée	61,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7 place localisée	729,00 €

3.11. PARC SAINT-MARTIN

3.11.1. DESCRIPTIF


Le parc Saint-Martin est réservé aux abonnés.

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	28
PMR	1
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	0
Famille	0
En amodiation	0
Cyclopark	0
Péage	Designa / Portis
Caisse	0



Moyens de
paiement

✓ Abonnement par Internet



3.11.2. TARIFICATION

Abonnement permanent	
Mensuel FLEXIGO	61,00 €
Mensuel 24h/24 et 7j/7 place localisée	61,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7 place localisée	729,00 €

3.12. VOIRIE

La voirie de Laval comporte deux zones de stationnement.

La voirie de Laval est payante du lundi au samedi, de 9 h 00 à 18 h 00, et gratuite les dimanches, jours fériés.

Le stationnement a été gratuit en zone verte du 14/07/2022 au 15/08/2022 inclus.

Les ayants-droits (résidents, non-résidents, artisans...) peuvent gérer leur droit et leur abonnement par internet ou à la maison du stationnement, et les clients horaires peuvent régler leur stationnement via l'application EasyPark, par carte ou par pièces sur les horodateurs.



3.12.1. DESCRIPTIF DE LA VOIRIE

Descriptif	Zone Rouge	Zone Verte
Places	760	1558
Horodateurs	Flowbird	Flowbird

3.12.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur Zone rouge	Tarif en vigueur Zone Verte
12 min	0,20 €	
30 min	0,50 €	0,20 €
1h00	1,00 €	0,40 €
1h30	1,50 €	
2h00	2,00 €	0,80 €
4h00		1,00 €
7h00		2,00 €
Forfait post-stationnement	25,00 €	25,00 €

	Abonnements						
	Résident	Travail		Multizone		Professionnel Mobile	Artisans
		Résident	Non résident	Résident	Non résident		
Mensuels	9,00 €	10,00 €	23,00 €	20,00 €	35,00 €	19,00 €	
Trimestriels							40,00 €
Annuels	99,00 €	110,00 €	253,00 €	220,00 €	385,00 €	209,00 €	100,00 €

3.13. FAITS MARQUANTS 2022

Les premiers mois de l'année 2022 ont été marqués par la levée progressive des mesures de restriction imposées dans la cadre de la lutte contre la propagation de la COVID 19.

Voici les faits marquants intervenus en 2022 :

3.13.1. PARCS DE STATIONNEMENT

Gambetta :

L'enseigne drapeau a été heurtée par un véhicule de chantier. Un constat a été établi avec l'entreprise.

Hôtel de Ville

Le 18/10/2022, un homme a chuté sur le parking, a priori à cause d'un nid de poule. Cet accident a fait l'objet d'une déclaration auprès de notre assureur.

Fin de l'exploitation des parcs Hôtel de Ville 1 (Médaille Militaire) et Hôtel de Ville 2 (11 novembre) respectivement le 7 novembre et 25 novembre.

3.13.2. VOIRIE

L'année 2023 a été marquée par la reprise des activités de contrôle de stationnement, de gestion des RAPO et le traitement des mémoires en défense par la société Streeteo.

La société Streeteo a éprouvé des difficultés à recruter des agents de contrôle (1 fin de période d'essai en juin, 1 fin de période d'essai en octobre).

À la suite de la signature de l'avenant 5 du 17/10/2022, le nombre d'agents de contrôle affectés est de 3.

Le personnel a été formé sur 2 sujets :

- Sécurité - chute de plain-pied,
- Sécurité - risques chimiques

Le stationnement a été gratuit en zone verte du 14/07/2022 au 15/08/2022 inclus.

Samedi 26/11/2022 : Pas de contrôle du stationnement payant à la demande de la Ville (Illuminations de fin d'année)

3.14. VANDALISME

Durant l'année 2022, nous avons eu à déplorer quelques actes de vandalisme.

Il s'agit principalement d'extincteurs qui ont été percutés dans les parcs répandant ainsi de la poudre sur le sol et sur les véhicules à proximité.

Des dépôts de plainte ont été faits auprès des services de police lorsqu'il était possible d'identifier un tiers responsable.

Gare Sud

Présences régulières d'indésirables au niveau des accès, côté parvis, avec des dégradations (installations électriques...) et de jeunes dans les niveaux de stationnement (pour faire du vélo ou du skateboard).

Le 25/08/2022, six véhicules ont été endommagés et des extincteurs vidés par plusieurs individus. Une tentative d'effraction a également été constatée sur la caisse automatique n°15. Une plainte a été déposée par nos services.

Parc De Gaulle

Ce parc fait l'objet de nombreuses dégradations et d'un climat peu accueillant et cela malgré les travaux importants réalisés.

Depuis nombreuses années, des SDF ont l'habitude de passer la nuit dans le parc avec pour conséquence directe des problèmes d'hygiène. Nos actions auprès des services sociaux sont sans résultat.

De plus, des jeunes individus squattent régulièrement le parc lors des pauses déjeuners et le soir. Durant leur présence, des méfaits sont commis : tags, dégradations des équipements et des moyens de secours.

Parc Théâtre

Nous subissons des dégradations régulières des installations et équipements par des jeunes. Outre les extincteurs régulièrement vidés, l'ascenseur a été endommagé par l'ouverture intentionnel de la trappe de désenfumage de l'escalier.

De nombreux tags sont également et malheureusement très souvent constatés dans le parc Théâtre et nos équipes sont mobilisées quotidiennement sur le sujet.

Dès que possible, nous faisons appel aux forces de l'ordre pour l'interpellation des auteurs.



MAINTENANCE ET TRAVAUX

4.1. MAINTENANCE

4.1.1. MAINTENANCE PARC GARE SUD

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 2 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 3 Barrières : 4 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 3 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Caméras : 13 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Extincteurs	Marque : Desautel Modèle : Poudre - CO ₂	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Alarme incendie	Marque : Cooper Sécurité Type : 3 Nombre : 12 DM	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : SPIE
Ascenseurs	Marque : Thyssen Nb de niveaux : 4 Charge en Kg : 1000 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Prestataire : OTIS
Eclairage normale	Eclairage par luminaires de type T8 à ballast électronique	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Eclairage de sécurité	BAES	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Electricité	TGBT	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Portes automatiques	Marque : La Toulousaine 3 portes piétonnes + 2 portes véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : PORTIS
Borne de rechargement électrique	Nombre : 1 borne mixte	Contrat de maintenance : Non
Désenfumage	5 ventilateurs d'extraction 5 commandes manuelles 1 commande manuelle prioritaire	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : ENGIE COFELY
Portes Coupe-Feu	6 portes coulissantes 6 détecteurs autonomes déclencheurs (DAD) et 6 déclencheurs manuels 12 détecteurs 8 ventouses	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : ENGIE COFELY

4.1.2. MAINTENANCE PARC GARE ARRET-MINUTE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Barrières : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle

4.1.3. MAINTENANCE PARC THEATRE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Lecteur piéton : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 16 Enregistreur : 2	Contrat de maintenance : Non
Alarme incendie	Modèle : Neutronic type 4 Nombre : 12 DM	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Extincteurs	Marque : Desautel Modèle : Poudre - Eau – CO ₂	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Colonnes sèches	Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Ascenseurs	Marque : ABH Nb de niveaux : 5 Charge en Kg : 630 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Prestataire : Otis
Eclairage normal	Eclairage par luminaires de type T8 à ballast électronique, avec détecteurs de présence	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Eclairage de sécurité	BAES	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Electricité	TGBT	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Portes automatiques	Marque : Doitrand 2 portes véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : Portis

4.1.4. MAINTENANCE PARC DE GAULLE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 2 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Extincteurs	Marque : Desautel Modèle : Poudre – CO ₂	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Eclairage normal	Eclairage par luminaires de type led, avec détecteurs de présence	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Eclairage de sécurité	BAES	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Electricité	TGBT	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Désenfumage	1 ventilateur d'extraction	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY

4.1.5. MAINTENANCE PARC GAMBETTA

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 2 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 4	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 1 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Electricité	1 armoire CFA	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY

4.1.6. MAINTENANCE PARC BOSTON

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 1 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Electricité	1 armoire CFA	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY

4.1.7. MAINTENANCE PARC HOTEL DE VILLE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 2 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 4	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 4 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Electricité	1 armoire CFA	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY

4.1.8. MAINTENANCE PARC REMPARTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 1 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Electricité	1 armoire CFA	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY

4.1.9. MAINTENANCE PARC PAIX

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 2 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Electricité	1 armoire CFA	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY

4.1.10. MAINTENANCE PARC PARADIS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Lecteur piéton : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 2 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Extincteurs	Marque : Desautel Modèle : Poudre	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Eclairage normal	Eclairage par luminaires de type T5 à ballast électronique, avec détecteurs de présence et interrupteur crépusculaire	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Eclairage de sécurité	BAES	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Electricité	1 armoire principale	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Portes automatiques	Marque : Portis 1 porte véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : Portis

4.1.11. MAINTENANCE PARC SAINT-MARTIN

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Lecteur piéton : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Caméras : 1 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Extincteurs	Marque : Desautel Modèle : Poudre	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Eclairage normal	Eclairage par luminaires de type T5 à ballast électronique, avec détecteurs de présence et interrupteur crépusculaire	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Eclairage de sécurité	BAES	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Electricité	1 armoire principale	Contrat de maintenance : Oui Prestataire : ENGIE COFELY
Portes automatiques	Marque : Portis 1 porte véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : Portis

4.2. TRAVAUX

4.2.1. TRAVAUX PARC GARE SUD

Remplacement de 90 points d'éclairage (led)

Remplacement d'une pompe de relevage

À la suite d'inondation de la cuvette, démontage complet, graissage de la poulie tendeuse et remplacement de son contact électrique d'allongement de son câble

Détection CO/NO : recherche d'une panne sur le réseau d'aspiration

4.2.2. TRAVAUX PARC THEATRE

Par suite de ruissellement d'eau en gaine, fourniture et remplacement du détecteur d'obstacles de la porte et remplacement de la téléalarme de l'ascenseur.

Remplacement de 2 portes piétonnes et d'un ferme-porte (travaux en cours)

4.2.3. TRAVAUX PARC SAINT-MARTIN

Remplacement des câbles acier avec parachutes sur la porte automatique

4.3. VEILLE DE LA STRUCTURE

4.3.1. PARC GARE SUD

Depuis le début de l'année 2014, nous constatons le décollement des bourrelets en laine de verre sur les 2 niveaux du parc, laissant présager des mouvements structurels. Dans un courrier en date du 28 mars 2014, nous suggérons à la Ville de lancer les études appropriées pour suivre l'évolution globale de cet ouvrage.

Les services de Laval Agglomération ont mené plusieurs opérations sur le réseau de canalisation des eaux du parvis permettant une nette diminution des déversements dans le parking lors d'intempéries. Quelques points d'infiltrations restent à traiter.

4.3.2. PARC DE GAULLE

Ce parc est régulièrement inondé lors de fortes pluies. Cela s'explique notamment par l'absence de réseau d'évacuation dans une partie du parc. Des travaux seront à prévoir.

En septembre 2022, la Ville a mené des travaux de renforcement structurelle.

Nous constatons des infiltrations en provenance de la terrasse (calcite).

4.3.3. PARC SAINT-MARTIN

Nous constatons des infiltrations en provenance de la terrasse, obligeant la neutralisation de plusieurs places (impact sur la carrosserie).



ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

5.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion, nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements ;
- L'accueil des clients ;
- La gestion des flux financiers.

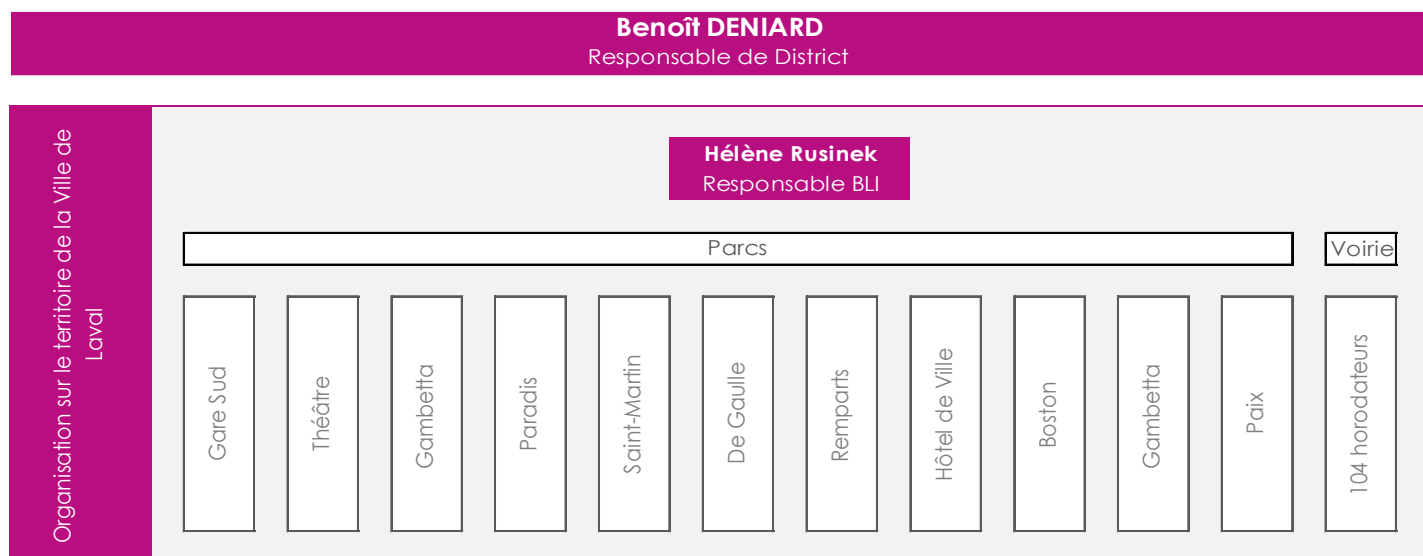
Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un Responsable de Sites, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Agent d'exploitation, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Le Responsable de Sites assure le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Ils peuvent également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.



5.1.1. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2022, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel.

5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

En dehors des heures de présence ou d'indisponibilité (maintenance, accueil du client...) du personnel, les systèmes de phonie, d'alarmes techniques et vidéo ainsi que les installations de péage et de contrôle d'accès de l'ensemble des parcs délégués sont directement reliés à un centre de télé-opération.

La télé-opération permet notamment à nos équipes d'exploitation de se consacrer davantage à l'accueil des clients et à la qualité de service.

Chaque intervention des téléopérateurs est répertoriée dans une base de données qui permet une analyse fine du traitement des appels clients. A cet effet, le téléopérateur dispose sur son poste de travail des renvois :

- de toutes les alarmes techniques des parcs,
- de l'interphonie,
- des commandes des principaux équipements du parc.

Le téléopérateur peut ainsi :

- recevoir un appel provenant d'un client depuis une borne d'interphonie,
- visualiser le client grâce à la vidéosurveillance,
- converser avec ce client dans de très bonnes conditions d'audition (liaison à haut débit sécurisée),
- effectuer les opérations courantes : ouverture de barrière pour un abonné ayant oublié son badge, ouverture d'une porte d'entrée piéton (pour un client horaire ayant oublié son ticket dans son véhicule...),
- faire intervenir l'astreinte ou l'agent présent sur site si nécessaire



5.3. SERVICE RELATION CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 8 h 30 à 19 h 00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web <https://fr.parkindigo.com/> ; ou depuis l'application mobile.

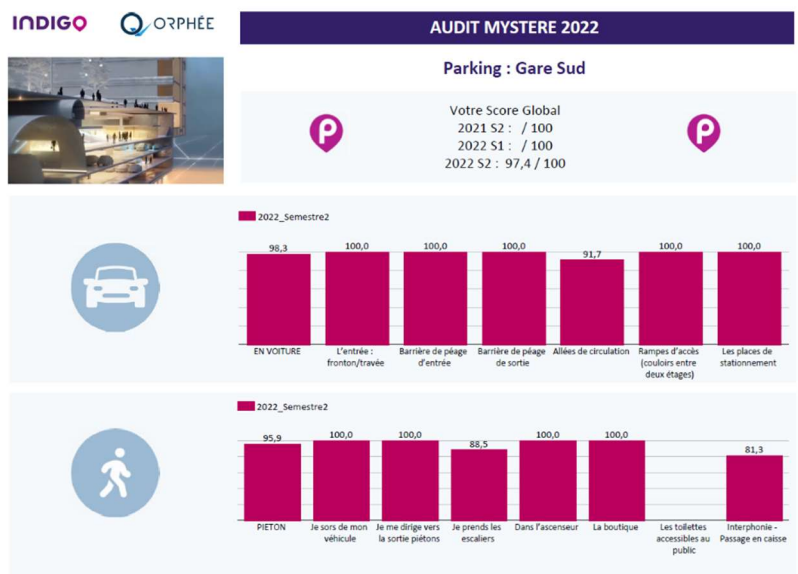
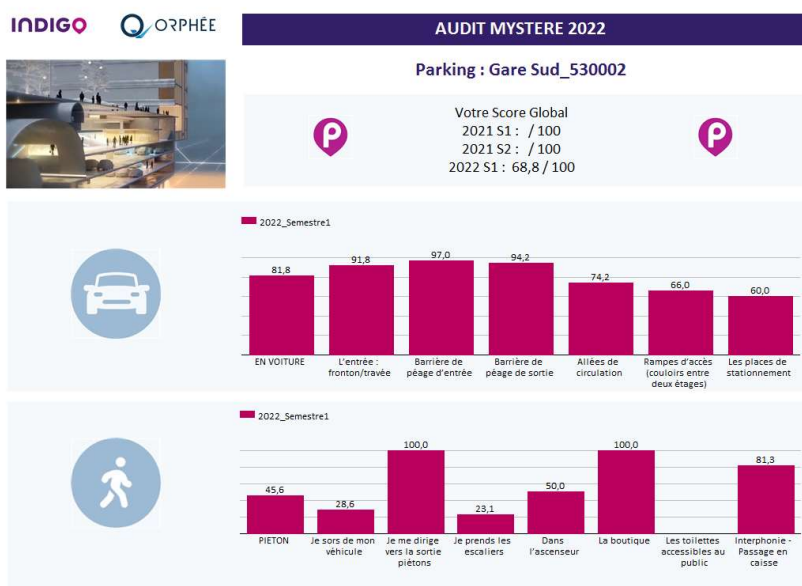
5.4. CONTROLES QUALITÉ

5.4.1. CONTROLES INDIGO

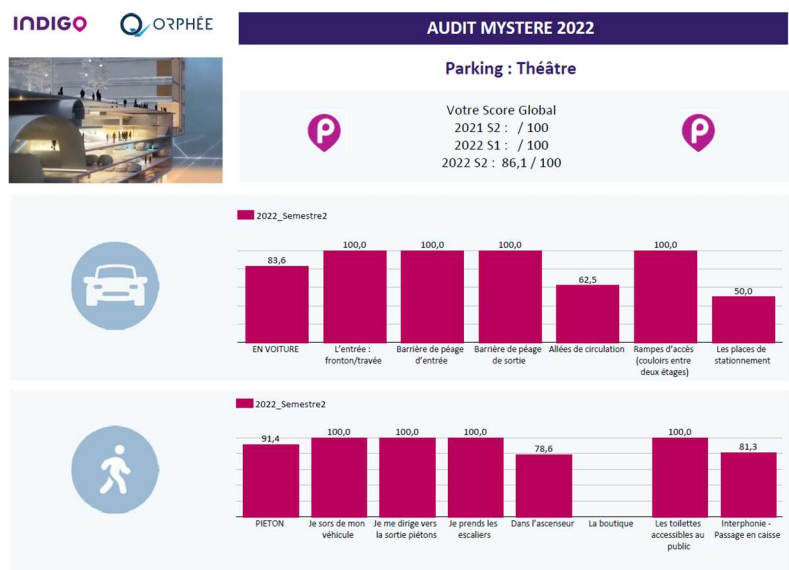
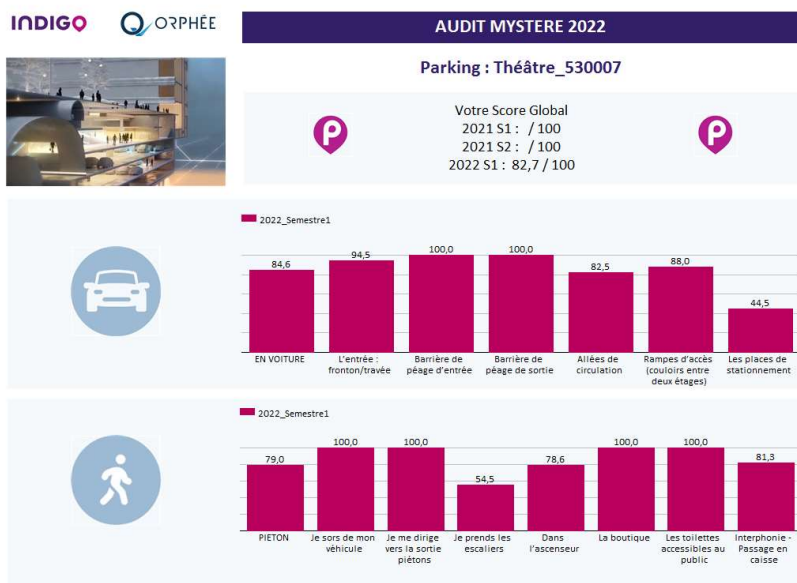
Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2022, 5 visites ont été réalisées sur les parkings de la Ville de Laval.

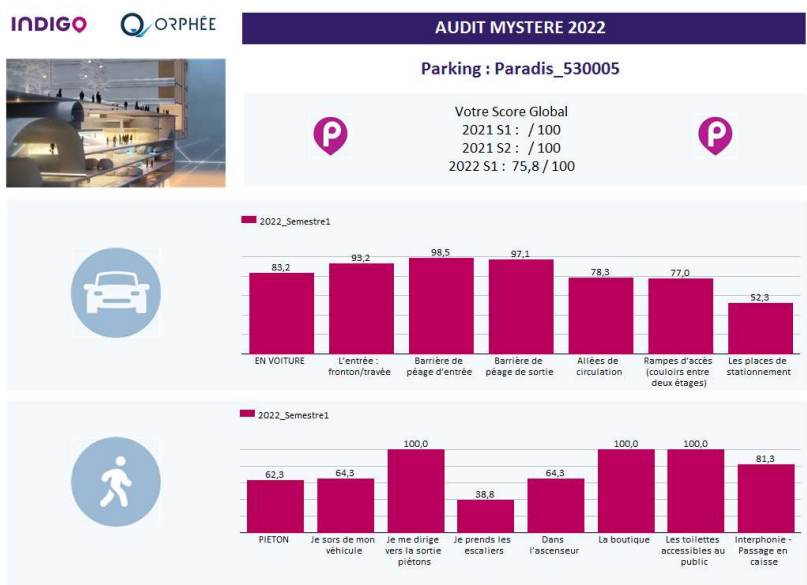
Le parking Gare Sud a obtenu la note de **68,8%** de satisfaction au premier semestre et **97,4%** au second semestre.



Le parking Théâtre a obtenu la note de **82,7%** de satisfaction au premier semestre et **86,1%** au second semestre.



Le parking Paradis a obtenu la note de **75,8 %** de satisfaction au premier semestre.



5.5. LES SERVICES

5.5.1. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.



5.5.2. INDIGO NEO

En 2016, le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient Indigo Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

Indigo Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.

Cette nouvelle plateforme Indigo Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Laval et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

Le service est 100% mobile ; l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.



5.5.3. SERVICE DE PROXIMITÉ

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo (uniquement le parc Gare Sud à Laval). Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

GONFLAGE DE PNEUS ET DEMARREUR

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil du parc Gare Sud ;
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules.



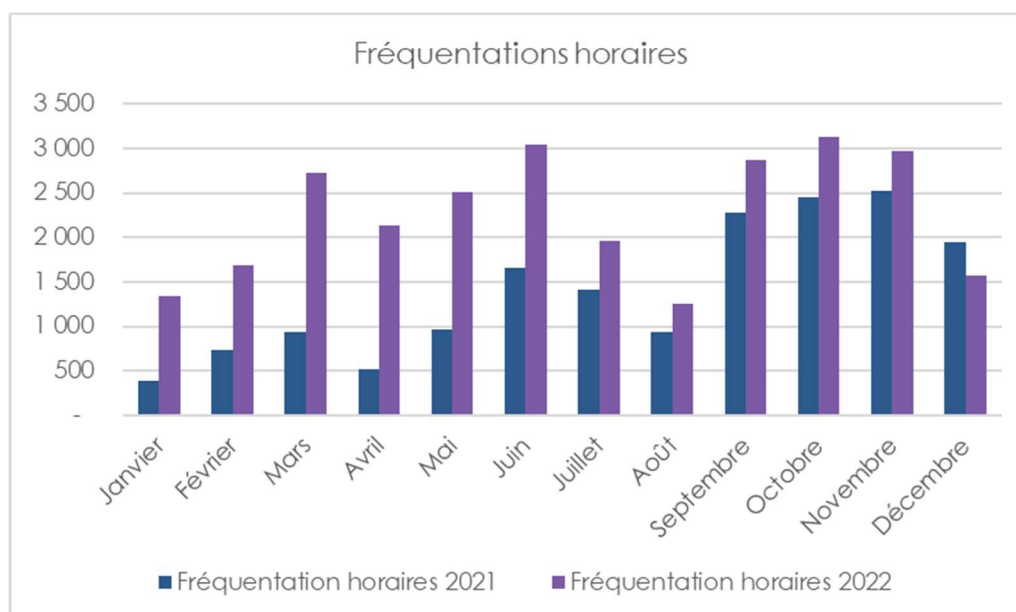
ANALYSES

6.1. PARC GARE SUD

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

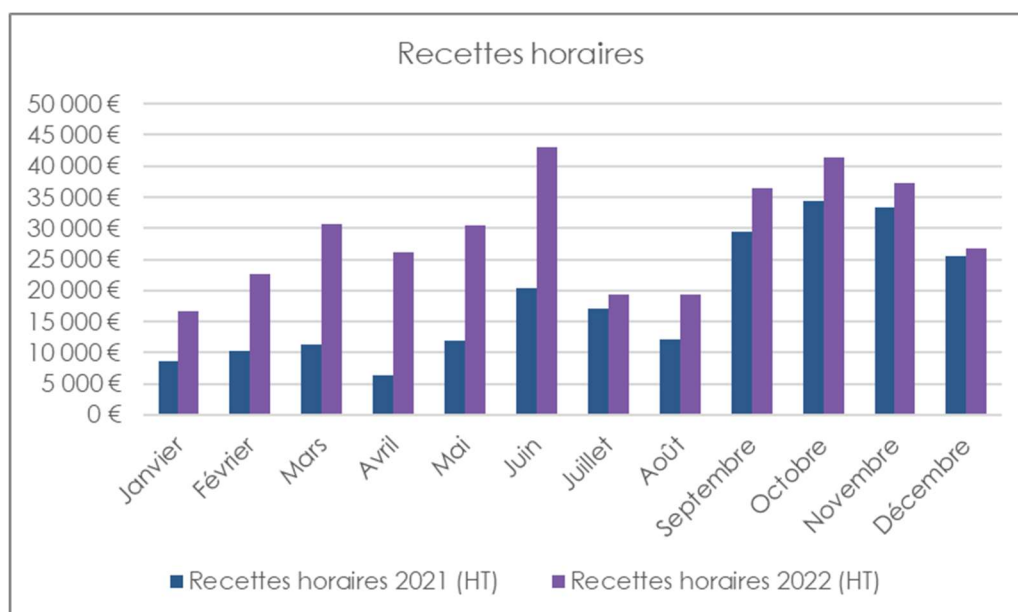
6.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	384	1 341	249,2
Février	737	1 690	129,3
Mars	933	2 722	191,7
Avril	510	2 129	317,5
Mai	958	2 501	161,1
Juin	1 656	3 040	83,6
Juillet	1 418	1 953	37,7
Août	939	1 259	34,1
Septembre	2 283	2 861	25,3
Octobre	2 444	3 133	28,2
Novembre	2 522	2 967	17,6
Décembre	1 949	1 568	-19,5
Total	16 733	27 164	62,3



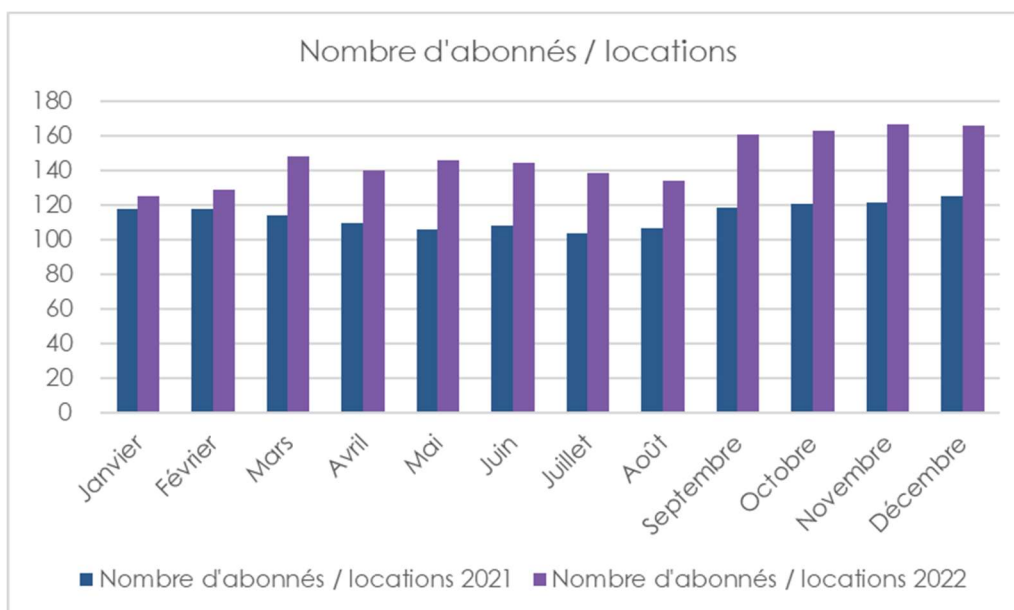
6.1.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	8 574 €	16 605 €	93,7
Février	10 243 €	22 559 €	120,2
Mars	11 358 €	30 671 €	170,0
Avril	6 269 €	26 178 €	317,6
Mai	12 006 €	30 529 €	154,3
Juin	20 405 €	42 983 €	110,6
Juillet	17 055 €	19 317 €	13,3
Août	12 074 €	19 321 €	60,0
Septembre	29 450 €	36 505 €	24,0
Octobre	34 301 €	41 367 €	20,6
Novembre	33 329 €	37 263 €	11,8
Décembre	25 507 €	26 668 €	4,6
Total	220 570 €	349 966 €	58,7



6.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

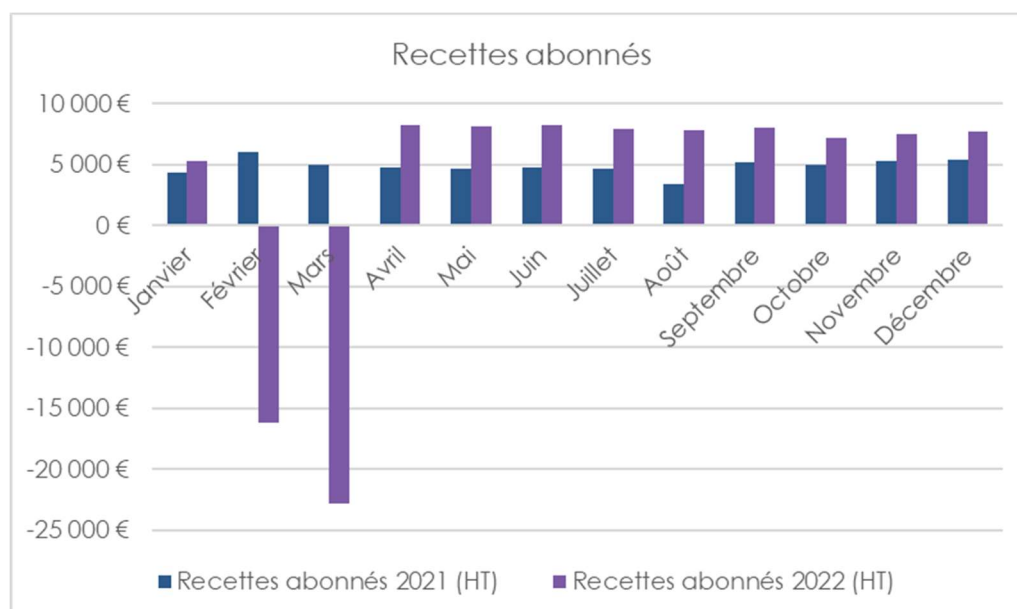
	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	118	125	5,9
Février	118	129	9,3
Mars	114	148	29,8
Avril	110	140	27,3
Mai	106	146	37,7
Juin	108	145	34,3
Juillet	104	139	33,7
Août	107	134	25,2
Septembre	119	161	35,3
Octobre	121	163	34,7
Novembre	122	167	36,9
Décembre	125	166	32,8
Total	1 372	1 763	28,5



6.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

Du fait du changement de logiciel de gestion commercial, les recettes des abonnements n'ont pas été affectées correctement sur chaque destination analytique. Les recettes des mois de février et mars 2022 sont donc décorrélés des recettes normalement constatées. L'évolution des recettes des abonnements est à analyser à l'échelle de la DSP

	Recettes abonnés 2021 (HT)	Recettes abonnés 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	4 274 €	5 300 €	24,0
Février	5 964 €	-16 156 €	-370,9
Mars	4 922 €	-22 804 €	-563,3
Avril	4 720 €	8 212 €	74,0
Mai	4 620 €	8 124 €	75,9
Juin	4 729 €	8 206 €	73,5
Juillet	4 643 €	7 871 €	69,5
Août	3 419 €	7 761 €	127,0
Septembre	5 205 €	8 036 €	54,4
Octobre	4 956 €	7 155 €	44,4
Novembre	5 228 €	7 435 €	42,2
Décembre	5 379 €	7 693 €	43,0
Total	58 059 €	36 832 €	-36,6



6.1.5. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	220 570 €	349 966 €	58,7
PREVENDUS	0 €	10 634 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	58 059 €	36 832 €	-36,6
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	125 €	-
TOTAL GENERAL	278 629 €	397 557 €	42,7

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

La levée des restrictions gouvernementales pour lutter contre la COVID 19 a permis la poursuite d'une activité ferroviaire soutenue et de fait l'utilisation du parking par les clients horaires et les abonnés.

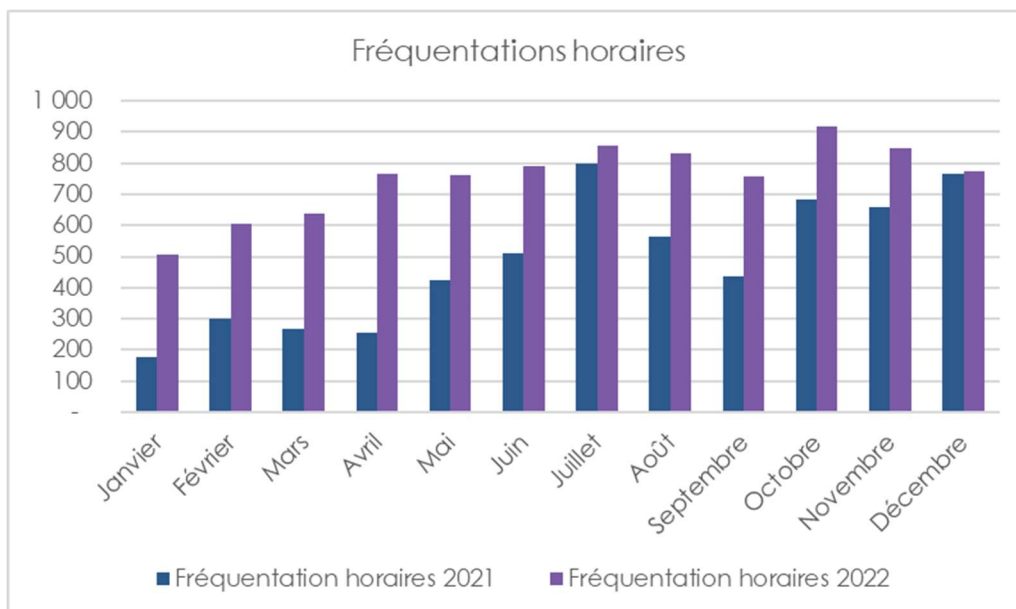
Les recettes globales restent toutefois inférieures aux recettes de l'année 2019 (année de référence post COVID 19).

6.2. PARC GARE ARRET MINUTE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

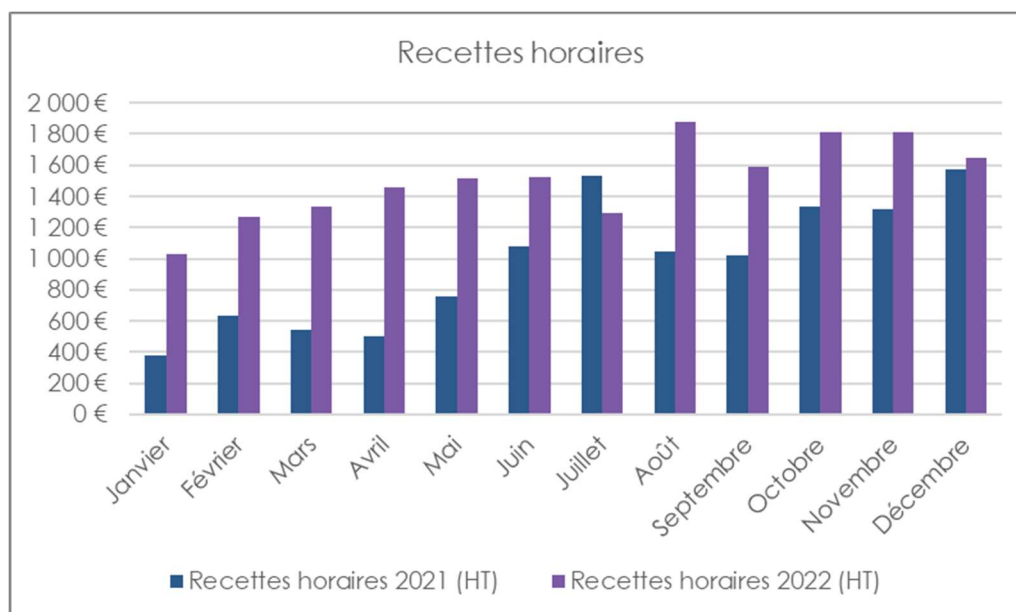
6.2.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	178	508	185,4
Février	302	607	101,0
Mars	269	638	137,2
Avril	256	767	199,6
Mai	424	763	80,0
Juin	512	791	54,5
Juillet	800	855	6,9
Août	562	833	48,2
Septembre	438	756	72,6
Octobre	683	920	34,7
Novembre	658	850	29,2
Décembre	765	774	1,2
Total	5 847	9 062	55,0



6.2.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	375 €	1 028 €	174,2
Février	634 €	1 268 €	100,0
Mars	544 €	1 332 €	144,7
Avril	502 €	1 461 €	191,0
Mai	760 €	1 513 €	99,0
Juin	1 075 €	1 524 €	41,7
Juillet	1 532 €	1 292 €	-15,7
Août	1 049 €	1 879 €	79,1
Septembre	1 019 €	1 593 €	56,3
Octobre	1 334 €	1 815 €	36,1
Novembre	1 321 €	1 815 €	37,4
Décembre	1 571 €	1 650 €	5,0
Total	11 716 €	18 169 €	55,1



6.2.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	11 716 €	18 169 €	55,1
PREVENDUS	0 €	71 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	11 716 €	18 240 €	55,7

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Ce parc est hyper-rotatif conformément à son rôle d'arrêt-minute de la gare.

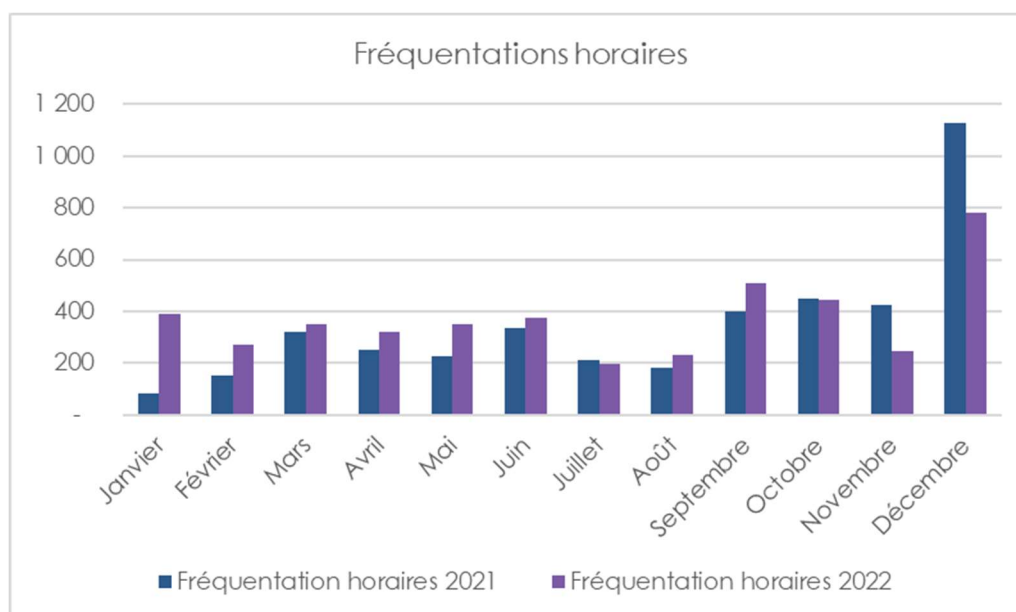
Comme le parc Gare Sud, son activité évolue favorablement à la faveur de la levée des restrictions gouvernementales pour lutter contre la COVID 19.

6.3. PARC THEATRE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

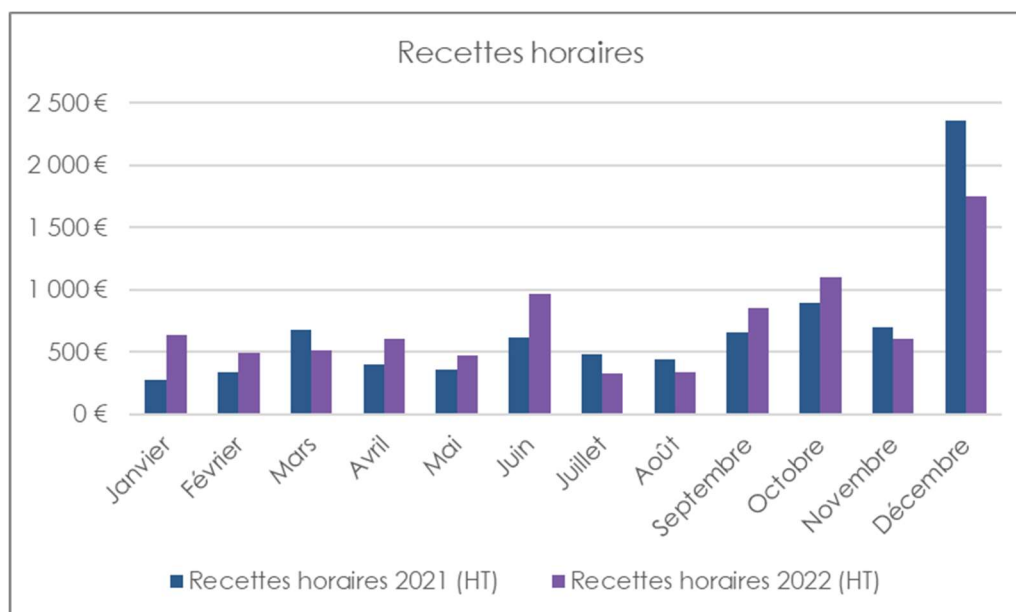
6.3.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	81	392	384,0
Février	153	271	77,1
Mars	319	350	9,7
Avril	253	321	26,9
Mai	226	352	55,8
Juin	334	376	12,6
Juillet	211	196	-7,1
Août	181	230	27,1
Septembre	400	509	27,3
Octobre	448	444	-0,9
Novembre	425	245	-42,4
Décembre	1 126	779	-30,8
Total	4 157	4 465	7,4



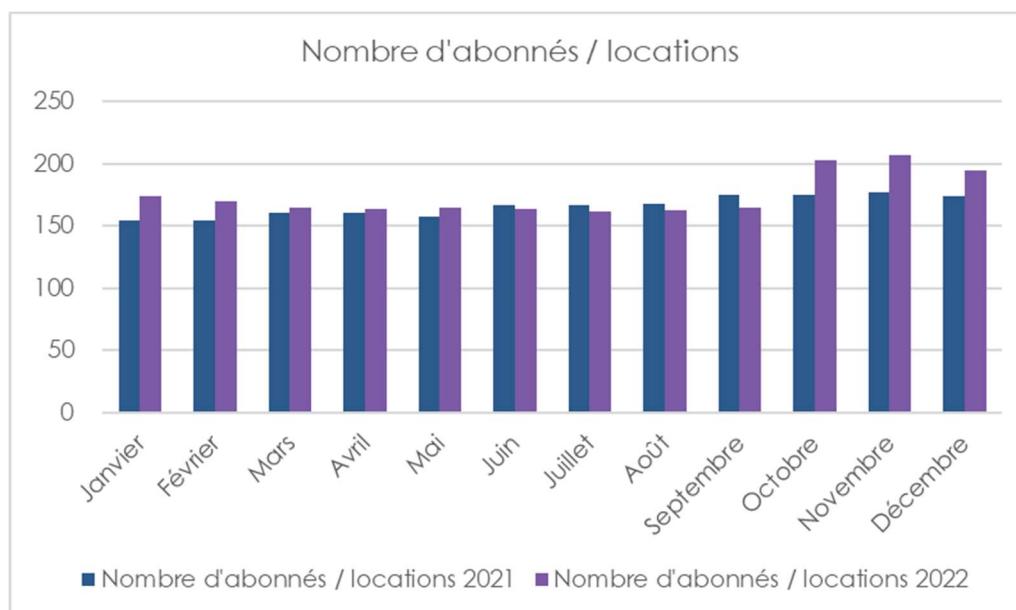
6.3.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	274 €	635 €	131,9
Février	339 €	494 €	45,6
Mars	681 €	517 €	-24,1
Avril	401 €	610 €	52,0
Mai	362 €	470 €	29,9
Juin	613 €	969 €	57,9
Juillet	485 €	327 €	-32,5
Août	437 €	340 €	-22,1
Septembre	653 €	856 €	31,0
Octobre	896 €	1 101 €	22,8
Novembre	703 €	605 €	-14,0
Décembre	2 357 €	1 746 €	-25,9
Total	8 201 €	8 668 €	5,7



6.3.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

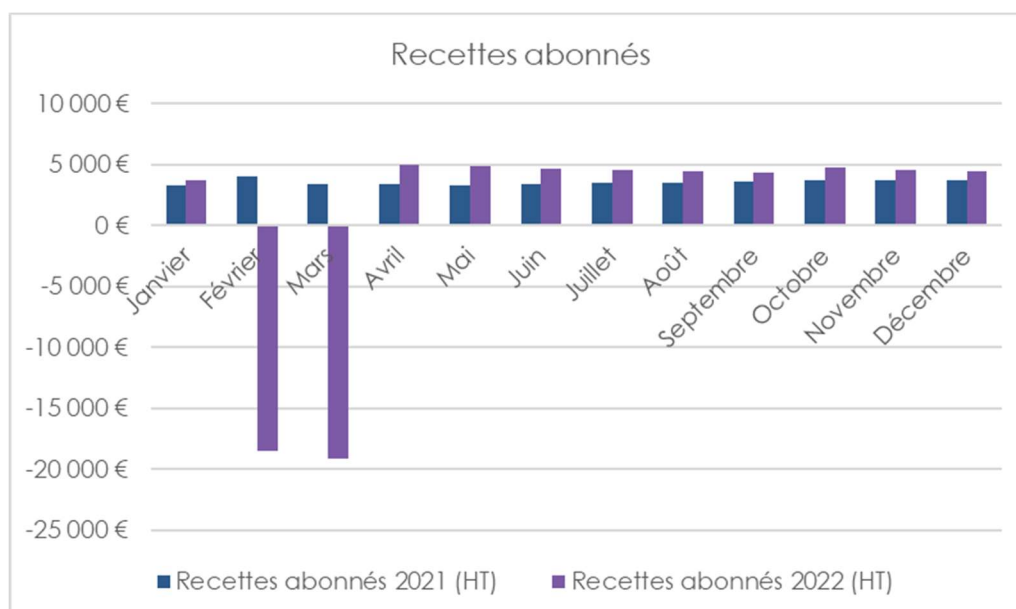
	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	154	174	13,0
Février	154	170	10,4
Mars	161	165	2,5
Avril	161	164	1,9
Mai	158	165	4,4
Juin	167	164	-1,8
Juillet	167	162	-3,0
Août	168	163	-3,0
Septembre	175	165	-5,7
Octobre	175	203	16,0
Novembre	177	207	16,9
Décembre	174	195	12,1
Total	1 991	2 097	5,3



6.3.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

Du fait du changement de logiciel de gestion commercial, les recettes des abonnements n'ont pas été affectées correctement sur chaque destination analytique. Les recettes des mois de février et mars 2022 sont donc décorrélés des recettes normalement constatées. L'évolution des recettes des abonnements est à analyser à l'échelle de la DSP

	Recettes abonnés 2021 (HT)	Recettes abonnés 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	3 249 €	3 706 €	14,1
Février	4 003 €	-18 502 €	-562,2
Mars	3 347 €	-19 127 €	-671,5
Avril	3 322 €	4 978 €	49,9
Mai	3 291 €	4 872 €	48,0
Juin	3 424 €	4 640 €	35,5
Juillet	3 474 €	4 491 €	29,3
Août	3 461 €	4 399 €	27,1
Septembre	3 608 €	4 326 €	19,9
Octobre	3 645 €	4 755 €	30,5
Novembre	3 674 €	4 488 €	22,2
Décembre	3 676 €	4 377 €	19,1
Total	42 173 €	7 404 €	-82,4



6.3.5. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	8 201 €	8 668 €	5,7
PREVENDUS	0 €	29 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	42 173 €	7 404 €	-82,4
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	21 €	-
TOTAL GENERAL	50 374 €	16 122 €	-68,0

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

L'activité du parking Théâtre retrouve le niveau de l'année 2019 (année de référence).

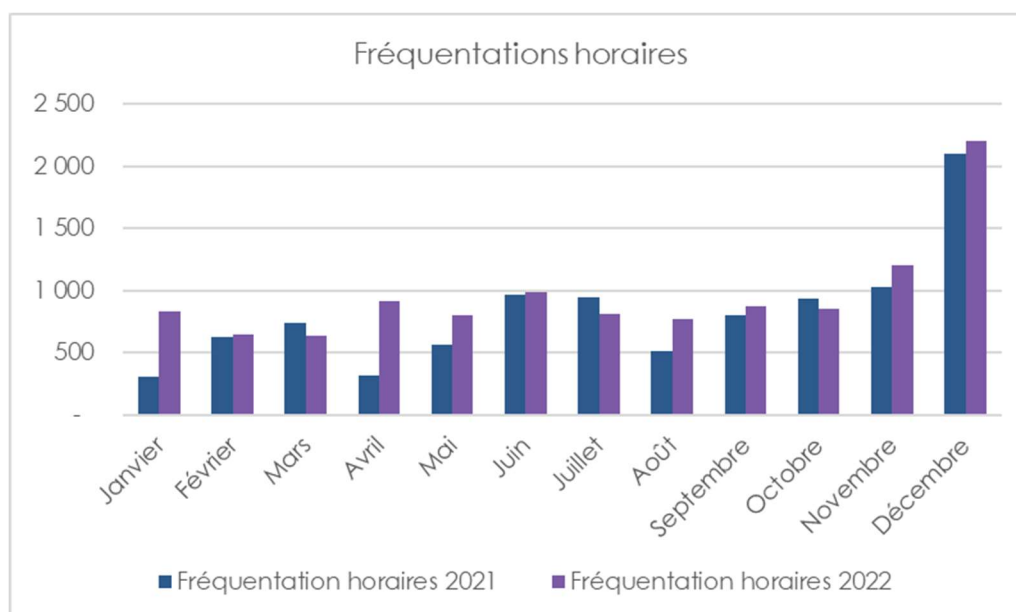
Le nombre d'abonnés évolue favorablement en fin d'année 2022 avec l'implantation de nouvelles entreprises à proximité du parking.

6.4. PARC DE GAULLE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

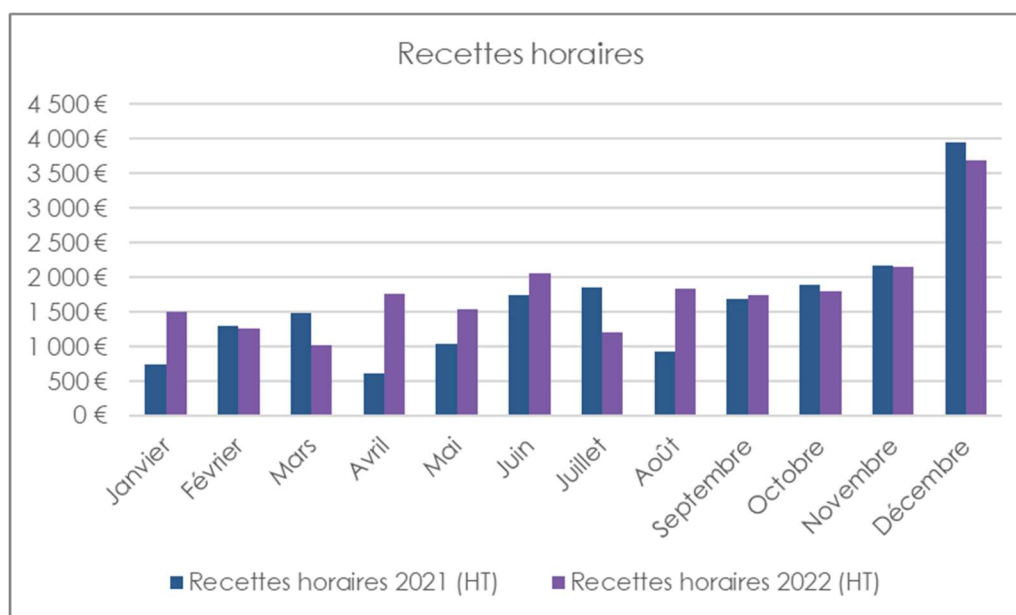
6.4.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	305	836	174,1
Février	626	652	4,2
Mars	737	635	-13,8
Avril	314	911	190,1
Mai	570	799	40,2
Juin	971	989	1,9
Juillet	949	812	-14,4
Août	517	767	48,4
Septembre	806	875	8,6
Octobre	933	849	-9,0
Novembre	1 025	1 208	17,9
Décembre	2 099	2 199	4,8
Total	9 852	11 532	17,1



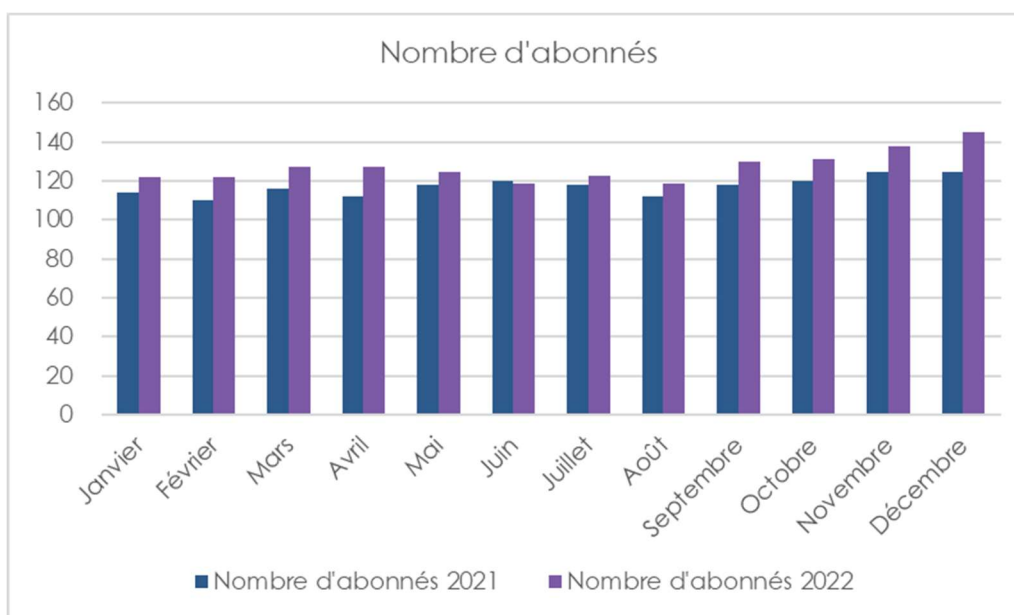
6.4.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	734 €	1 502 €	104,5
Février	1 286 €	1 263 €	-1,8
Mars	1 472 €	1 009 €	-31,4
Avril	618 €	1 766 €	185,6
Mai	1 028 €	1 531 €	48,9
Juin	1 736 €	2 062 €	18,8
Juillet	1 855 €	1 202 €	-35,2
Août	931 €	1 832 €	96,8
Septembre	1 688 €	1 743 €	3,3
Octobre	1 891 €	1 798 €	-5,0
Novembre	2 170 €	2 152 €	-0,8
Décembre	3 946 €	3 682 €	-6,7
Total	19 355 €	21 541 €	11,3



6.4.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

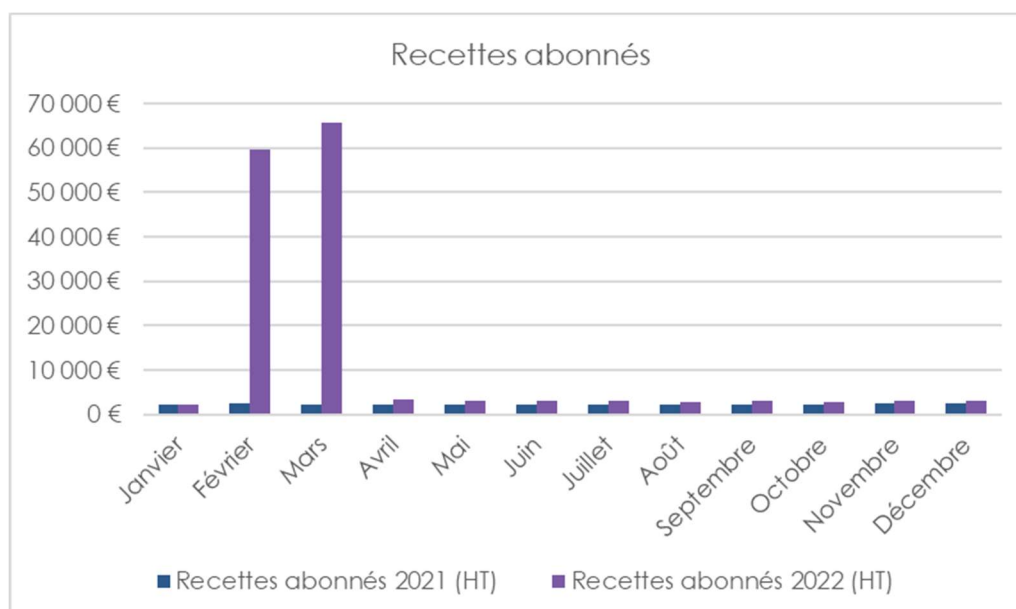
	Nombre d'abonnés 2021	Nombre d'abonnés 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	114	122	7,0
Février	110	122	10,9
Mars	116	127	9,5
Avril	112	127	13,4
Mai	118	125	5,9
Juin	120	119	-0,8
Juillet	118	123	4,2
Août	112	119	6,3
Septembre	118	130	10,2
Octobre	120	131	9,2
Novembre	125	138	10,4
Décembre	125	145	16,0
Total	1 408	1 528	8,5



6.4.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

Du fait du changement de logiciel de gestion commercial, les recettes des abonnements n'ont pas été affectées correctement sur chaque destination analytique. Les recettes des mois de février et mars 2022 sont donc décorrélés des recettes normalement constatées. L'évolution des recettes des abonnements est à analyser à l'échelle de la DSP

	Recettes abonnés 2021 (HT)	Recettes abonnés 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	2 136 €	2 339 €	9,5
Février	2 460 €	59 757 €	2 328,9
Mars	2 209 €	65 671 €	2 873,3
Avril	2 131 €	3 381 €	58,6
Mai	2 257 €	3 190 €	41,3
Juin	2 308 €	3 168 €	37,2
Juillet	2 267 €	3 063 €	35,1
Août	2 159 €	2 843 €	31,7
Septembre	2 238 €	3 074 €	37,3
Octobre	2 253 €	2 903 €	28,9
Novembre	2 368 €	2 982 €	25,9
Décembre	2 391 €	3 128 €	30,8
Total	27 177 €	155 500 €	472,2



6.4.5. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	19 355 €	21 541 €	11,3
PREVENDUS	0 €	43 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	27 177 €	155 500 €	472,2
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	21 €	-
TOTAL GENERAL	46 532 €	177 104 €	280,6

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

A tarifs identiques, la fréquentation du parc De Gaulle est plus faible que les parcs en enclos.

Sa situation géographique et son accès expliquent en partie cette fréquentation moindre.

La fréquentation horaire est en hausse pour la 2^{ème} année consécutive mais reste inférieure aux fréquentations post-Covid 19.

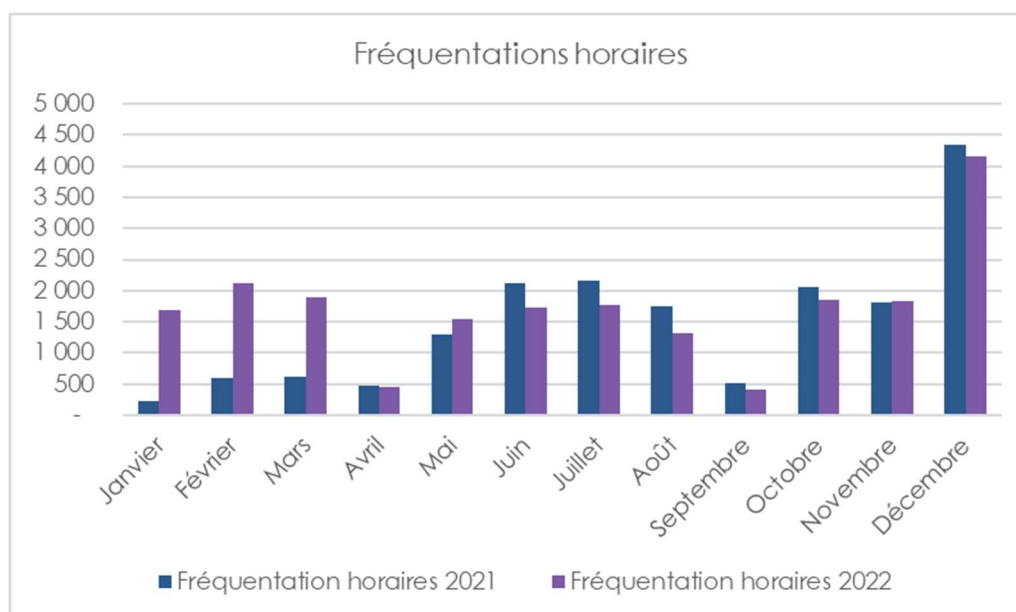
Cependant, le nombre d'abonnés augmente en 2022 pour répondre à une demande plus importante de salariés travaillant dans le centre-ville.

6.5. PARC GAMBETTA

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

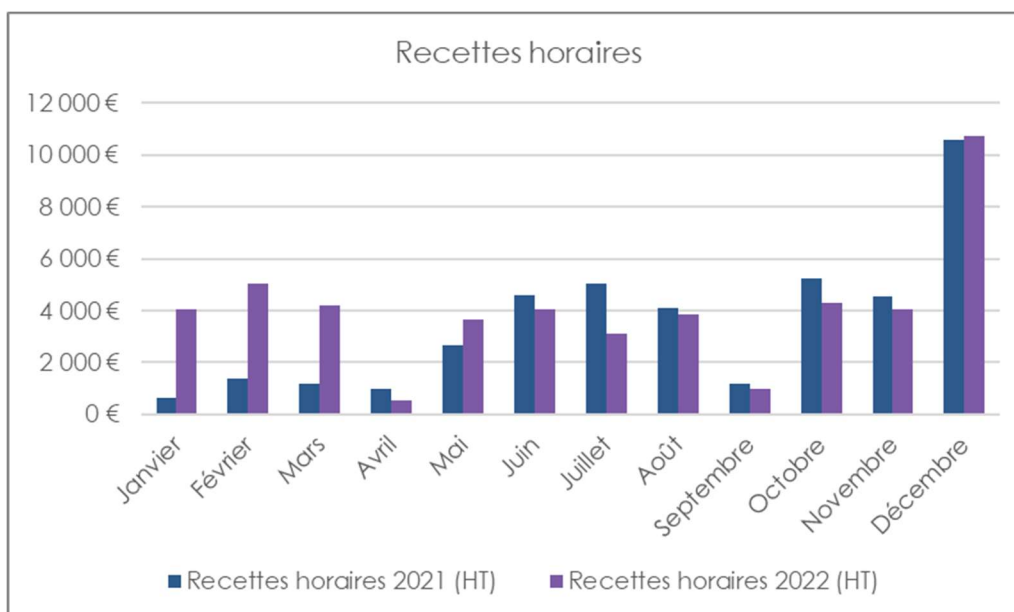
6.5.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	215	1 689	685,6
Février	588	2 114	259,5
Mars	605	1 889	212,2
Avril	480	455	-5,2
Mai	1 298	1 539	18,6
Juin	2 121	1 735	-18,2
Juillet	2 165	1 772	-18,2
Août	1 746	1 307	-25,1
Septembre	519	412	-20,6
Octobre	2 057	1 851	-10,0
Novembre	1 812	1 823	0,6
Décembre	4 354	4 163	-4,4
Total	17 960	20 749	15,5



6.5.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	617 €	4 064 €	558,4
Février	1 393 €	5 035 €	261,5
Mars	1 187 €	4 187 €	252,9
Avril	976 €	536 €	-45,1
Mai	2 687 €	3 672 €	36,7
Juin	4 584 €	4 056 €	-11,5
Juillet	5 050 €	3 090 €	-38,8
Août	4 110 €	3 859 €	-6,1
Septembre	1 203 €	964 €	-19,9
Octobre	5 212 €	4 292 €	-17,7
Novembre	4 524 €	4 069 €	-10,1
Décembre	10 577 €	10 741 €	1,6
Total	42 121 €	48 566 €	15,3



6.5.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	42 121 €	48 566 €	15,3
PREVENDUS	0 €	159 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	5 619 €	10 038 €	78,7
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	47 739 €	58 762 €	23,1

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

L'activité de ce parc est en lien avec l'activité du Cinéville. Il est également un parc de délestage lorsque les parcs Hôtel de Ville et Boston sont complets.

Le parc a été neutralisé à deux reprises en 2022 (fête foraine) :

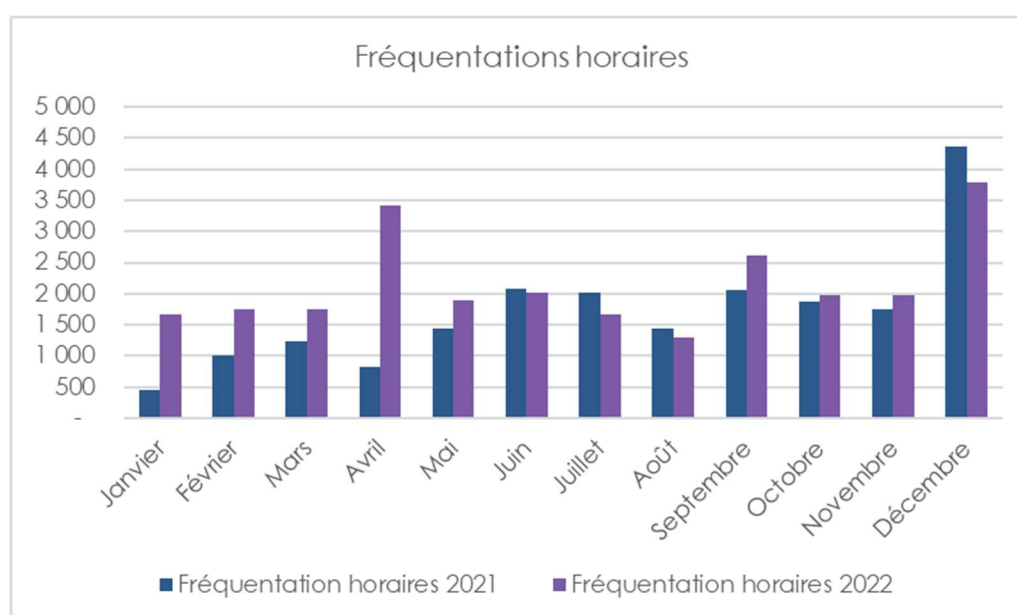
- Du 05/04/2022 au 26/04/2022
- Du 30/08/2022 au 20/09/2022.

6.6. PARC BOSTON

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

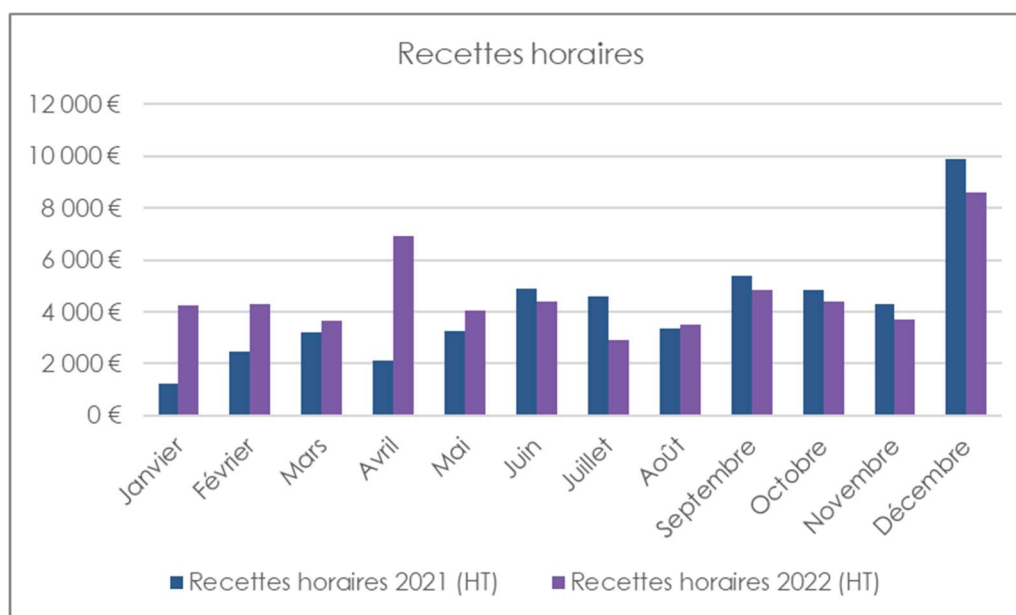
6.6.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	457	1 660	263,2
Février	1 006	1 741	73,1
Mars	1 235	1 740	40,9
Avril	818	3 419	318,0
Mai	1 435	1 888	31,6
Juin	2 082	2 018	-3,1
Juillet	2 024	1 661	-17,9
Août	1 435	1 297	-9,6
Septembre	2 054	2 612	27,2
Octobre	1 882	1 967	4,5
Novembre	1 758	1 968	11,9
Décembre	4 365	3 782	-13,4
Total	20 551	25 753	25,3



6.6.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	1 251 €	4 236 €	238,6
Février	2 483 €	4 312 €	73,7
Mars	3 210 €	3 675 €	14,5
Avril	2 098 €	6 894 €	228,5
Mai	3 258 €	4 066 €	24,8
Juin	4 867 €	4 394 €	-9,7
Juillet	4 576 €	2 886 €	-36,9
Août	3 337 €	3 495 €	4,7
Septembre	5 402 €	4 821 €	-10,8
Octobre	4 833 €	4 396 €	-9,0
Novembre	4 308 €	3 684 €	-14,5
Décembre	9 882 €	8 616 €	-12,8
Total	49 505 €	55 476 €	12,1



6.6.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	49 505 €	55 476 €	12,1
PREVENDUS	0 €	396 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	230 €	293 €	27,2
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	49 735 €	56 165 €	12,9

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Comme le parc Gambetta, le parc Boston sert de délestage au parc Hôtel de Ville.

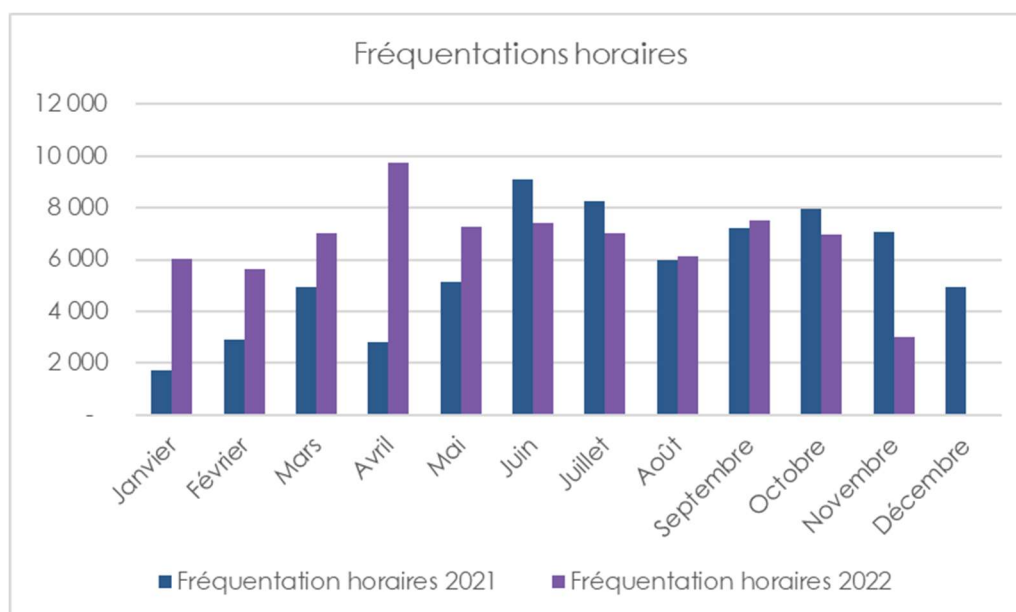
La fréquentation globale de ce parc est en hausse mais reste inférieure à l'année 2019.

6.7. PARC HOTEL DE VILLE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

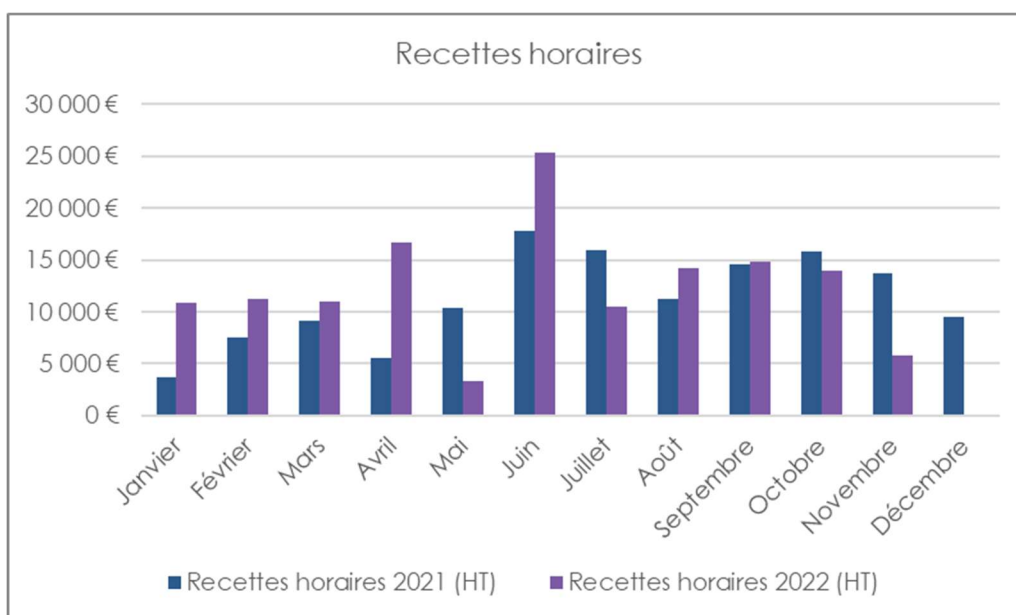
6.7.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	1 711	6 012	251,4
Février	2 899	5 634	94,3
Mars	4 941	7 032	42,3
Avril	2 812	9 712	245,4
Mai	5 124	7 265	41,8
Juin	9 085	7 395	-18,6
Juillet	8 265	7 011	-15,2
Août	5 978	6 121	2,4
Septembre	7 204	7 510	4,2
Octobre	7 939	6 973	-12,2
Novembre	7 044	3 014	-57,2
Décembre	4 925	0	-100,0
Total	67 927	73 679	8,5



6.7.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	3 751 €	10 808 €	188,1
Février	7 580 €	11 292 €	49,0
Mars	9 144 €	10 955 €	19,8
Avril	5 593 €	16 722 €	199,0
Mai	10 336 €	3 301 €	-68,1
Juin	17 769 €	25 377 €	42,8
Juillet	15 893 €	10 493 €	-34,0
Août	11 250 €	14 175 €	26,0
Septembre	14 512 €	14 777 €	1,8
Octobre	15 866 €	13 998 €	-11,8
Novembre	13 686 €	5 772 €	-57,8
Décembre	9 476 €	0 €	-100,0
Total	134 856 €	137 671 €	2,1



6.7.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	134 856 €	137 671 €	2,1
PREVENDUS	0 €	17 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	5 138 €	0 €	-100,0
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	139 994 €	137 688 €	-1,6

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

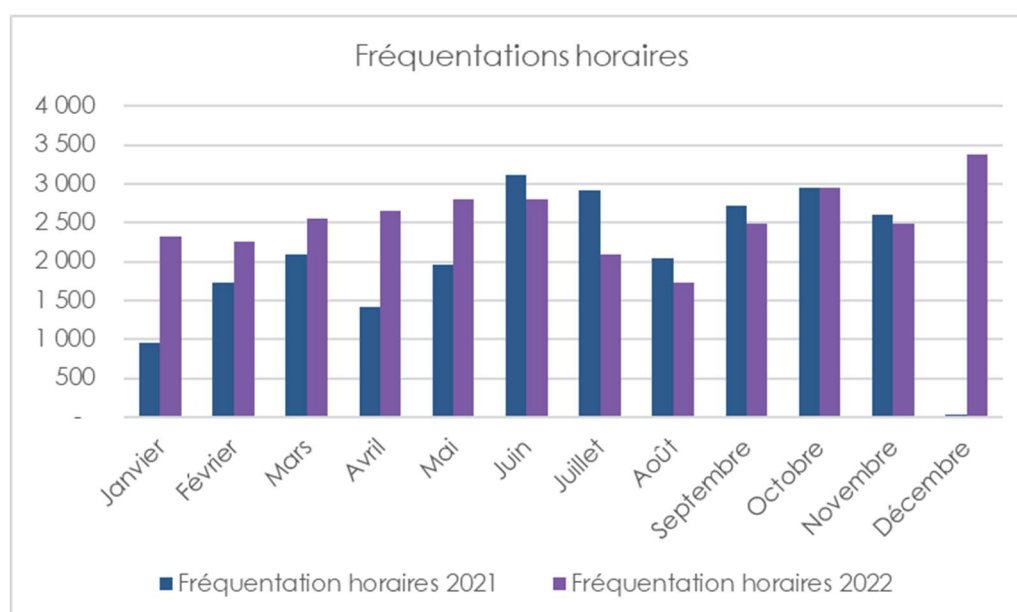
Les parcs Hôtel de Ville 1 (Médaille Militaire) et Hôtel de Ville 2 (11 novembre) ont été restitués à la Ville respectivement le 7 novembre 2022 et 25 novembre 2022.

6.8. PARC REMPARTS

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

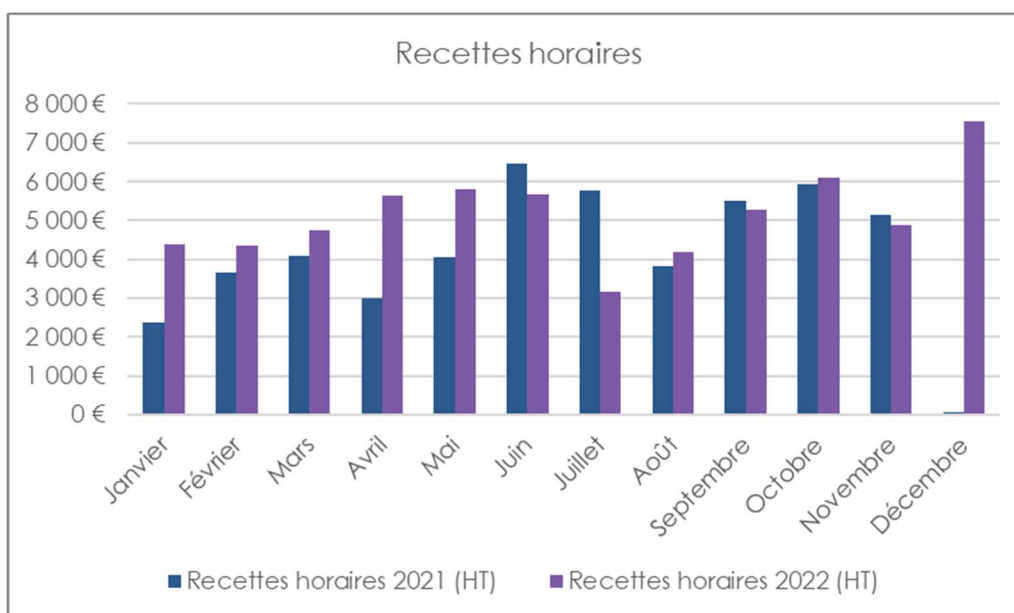
6.8.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	959	2 317	141,6
Février	1 722	2 254	30,9
Mars	2 089	2 555	22,3
Avril	1 419	2 644	86,3
Mai	1 961	2 802	42,9
Juin	3 117	2 805	-10,0
Juillet	2 917	2 089	-28,4
Août	2 047	1 722	-15,9
Septembre	2 716	2 494	-8,2
Octobre	2 955	2 941	-0,5
Novembre	2 601	2 487	-4,4
Décembre	34	3 370	9 811,8
Total	24 537	30 480	24,2



6.8.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	2 375 €	4 383 €	84,6
Février	3 660 €	4 345 €	18,7
Mars	4 072 €	4 739 €	16,4
Avril	2 979 €	5 624 €	88,8
Mai	4 060 €	5 800 €	42,9
Juin	6 452 €	5 660 €	-12,3
Juillet	5 756 €	3 170 €	-44,9
Août	3 825 €	4 190 €	9,5
Septembre	5 489 €	5 255 €	-4,3
Octobre	5 933 €	6 088 €	2,6
Novembre	5 153 €	4 872 €	-5,5
Décembre	52 €	7 539 €	14 306,2
Total	49 807 €	61 666 €	23,8



6.8.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	49 807 €	61 666 €	23,8
PREVENDUS	0 €	99 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	7 001 €	0 €	-100,0
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	56 807 €	61 765 €	8,7

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Le parc Remparts reste l'un de des plus rotatifs, du fait notamment de sa position sur un axe pénétrant du centre-ville.

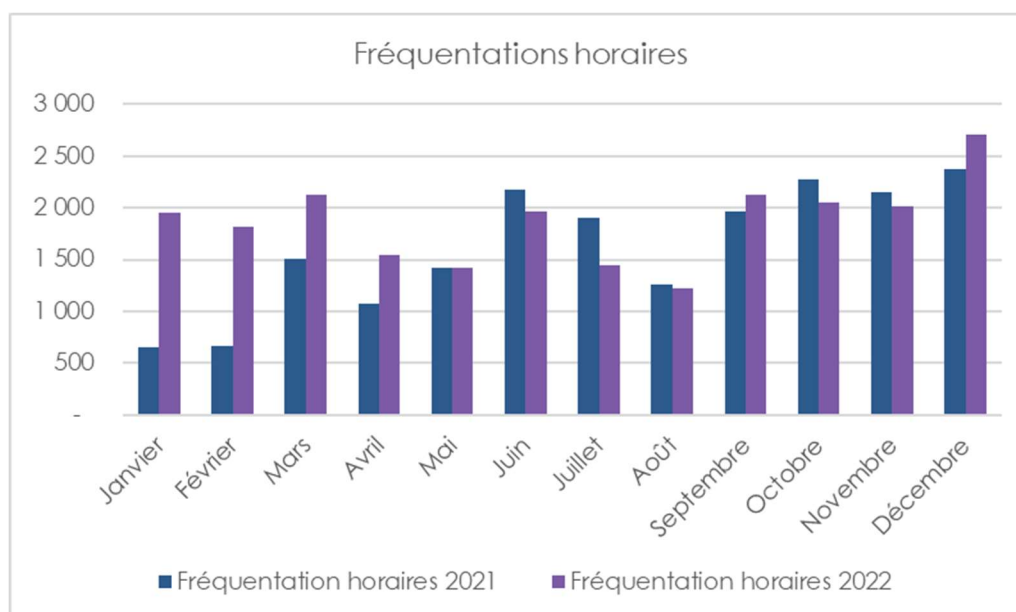
Depuis le déplacement du Monument aux Morts et le réaménagement de la sortie, la capacité du parking a été réduite de quelques places sans pour autant impacter sa fréquentation et les recettes générées.

6.9. PARC PAIX

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

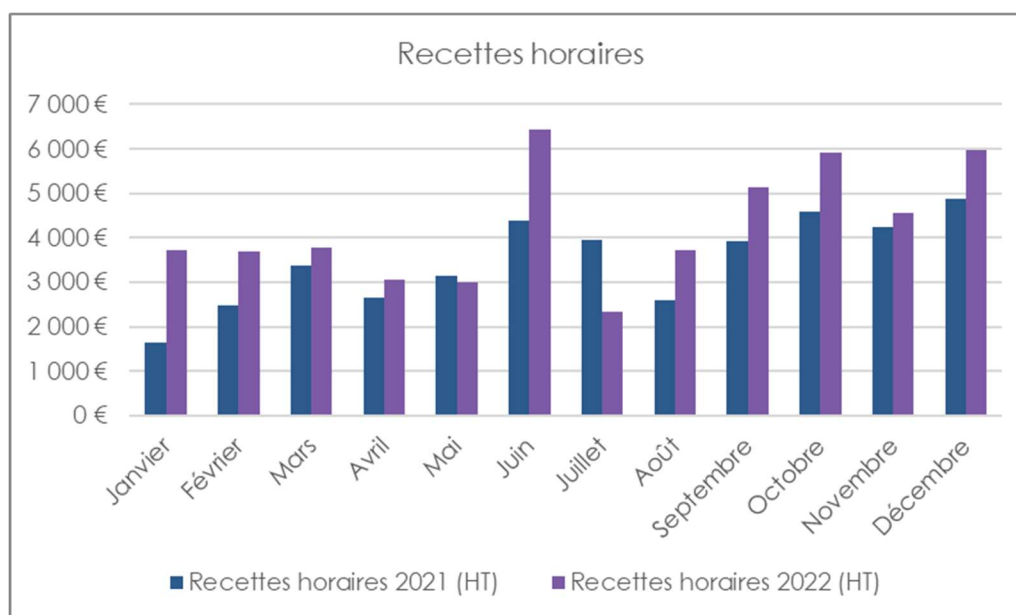
6.9.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	650	1 957	201,1
Février	663	1 817	174,1
Mars	1 504	2 120	41,0
Avril	1 076	1 541	43,2
Mai	1 419	1 416	-0,2
Juin	2 168	1 959	-9,6
Juillet	1 905	1 445	-24,1
Août	1 255	1 228	-2,2
Septembre	1 967	2 125	8,0
Octobre	2 276	2 051	-9,9
Novembre	2 144	2 014	-6,1
Décembre	2 378	2 710	14,0
Total	19 405	22 383	15,3



6.9.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	1 631 €	3 726 €	128,4
Février	2 491 €	3 682 €	47,8
Mars	3 385 €	3 764 €	11,2
Avril	2 637 €	3 044 €	15,4
Mai	3 136 €	2 987 €	-4,7
Juin	4 381 €	6 434 €	46,8
Juillet	3 955 €	2 344 €	-40,7
Août	2 596 €	3 715 €	43,1
Septembre	3 926 €	5 125 €	30,5
Octobre	4 572 €	5 918 €	29,4
Novembre	4 240 €	4 556 €	7,5
Décembre	4 871 €	5 955 €	22,2
Total	41 820 €	51 250 €	22,5



6.9.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	41 820 €	51 250 €	22,5
PREVENDUS	0 €	81 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	81 €	0 €	-100,0
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	41 901 €	51 331 €	22,5

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

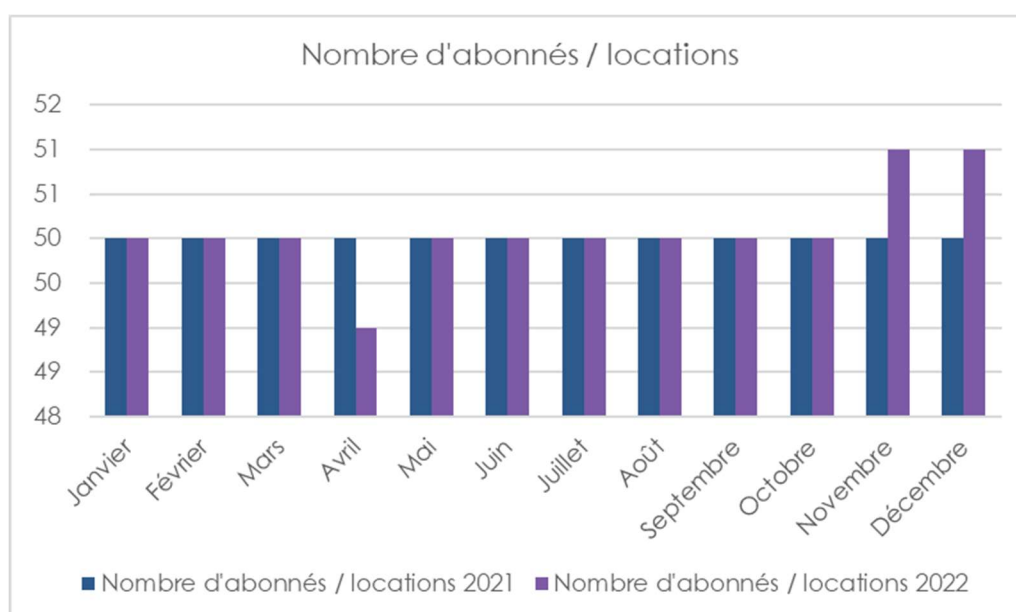
Le parc Paix est le seul parc en enclos de la rive gauche. Malgré sa faible capacité, il dispose d'une fréquentation élevée à la faveur d'un taux de rotation important.

6.10. PARC PARADIS

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

6.10.1. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

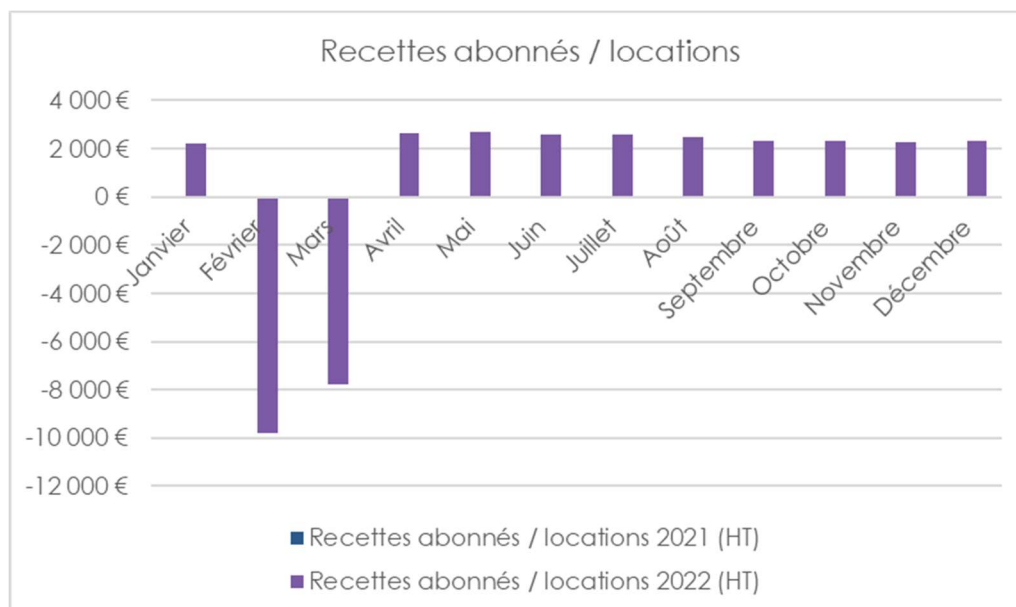
	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	50	50	0,0
Février	50	50	0,0
Mars	50	50	0,0
Avril	50	49	-2,0
Mai	50	50	0,0
Juin	50	50	0,0
Juillet	50	50	0,0
Août	50	50	0,0
Septembre	50	50	0,0
Octobre	50	50	0,0
Novembre	50	51	2,0
Décembre	50	51	2,0
Total	600	601	0,2



6.10.2. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

Du fait du changement de logiciel de gestion commercial, les recettes des abonnements n'ont pas été affectées correctement sur chaque destination analytique. Les recettes des mois de février et mars 2022 sont donc décorrélées des recettes normalement constatées. L'évolution des recettes des abonnements est à analyser à l'échelle de la DSP

	Recettes abonnés 2021 (HT)	Recettes abonnés 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	2 208 €	2 208 €	0,0
Février	2 208 €	-9 792 €	-543,4
Mars	2 208 €	-7 787 €	-452,6
Avril	2 208 €	2 613 €	18,3
Mai	2 208 €	2 664 €	20,6
Juin	2 208 €	2 562 €	16,0
Juillet	2 208 €	2 562 €	16,0
Août	2 208 €	2 461 €	11,4
Septembre	2 233 €	2 309 €	3,4
Octobre	2 208 €	2 309 €	4,6
Novembre	2 208 €	2 259 €	2,3
Décembre	2 208 €	2 319 €	5,0
Total	26 524 €	6 688 €	-74,8



6.10.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	0 €	-
PREVENDUS	0 €	0 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	26 524 €	6 688 €	-74,8
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	21 €	-
TOTAL GENERAL	26 524 €	6 709 €	-74,7

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Depuis le 3 mai 2013, 18 places de stationnement sont mises à la disposition du Conseil Départemental dans le cadre d'un accord entre le Conseil Départemental et la Ville de Laval.

Une convention de mise à disposition a été signée fin 2016 avec le Conseil Départemental de la Mayenne, pour la mise à disposition de 14 places.

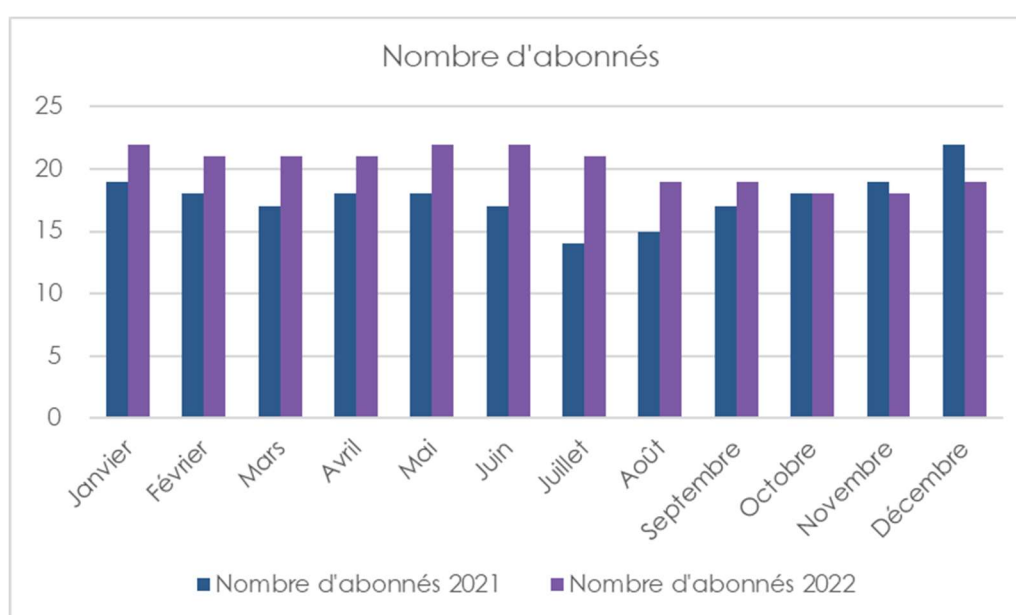
La capacité d'accueil du parking est atteinte (52 emplacements dont 2 places PMR). La forte demande en stationnement sur le quartier permet de limiter la vacance des places.

6.11. PARC SAINT-MARTIN

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

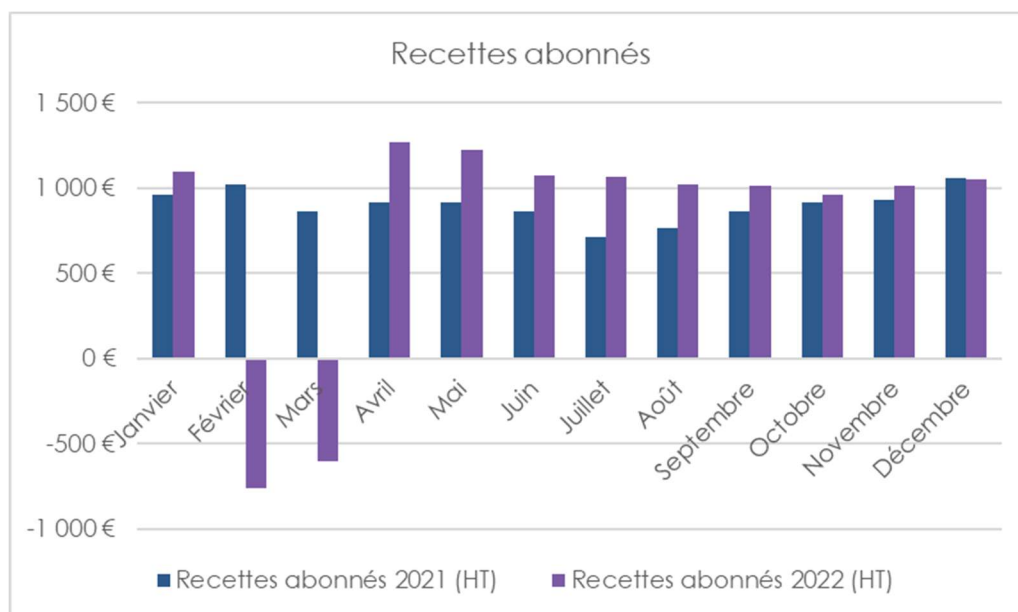
6.11.1. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	19	22	15,8
Février	18	21	16,7
Mars	17	21	23,5
Avril	18	21	16,7
Mai	18	22	22,2
Juin	17	22	29,4
Juillet	14	21	50,0
Août	15	19	26,7
Septembre	17	19	11,8
Octobre	18	18	0,0
Novembre	19	18	-5,3
Décembre	22	19	-13,6
Total	212	243	14,6



6.11.2. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

Du fait du changement de logiciel de gestion commercial, les recettes des abonnements n'ont pas été affectées correctement sur chaque destination analytique. Les recettes des mois de février et mars 2022 sont donc décorrélés des recettes normalement constatées. L'évolution des recettes des abonnements est à analyser à l'échelle de la DSP



6.11.3. CONCLUSION

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	0 €	-
PREVENDUS	0 €	0 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	10 769 €	9 400 €	-12,7
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES			
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	10 769 €	9 400 €	-12,7

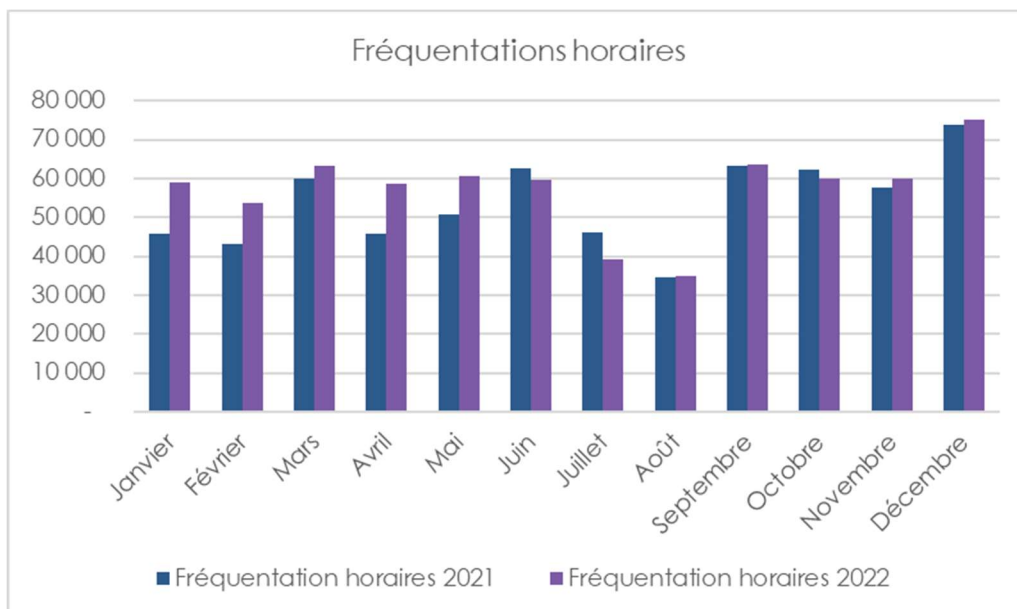
ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Ce parc est fréquenté par des résidents et quelques salariés.

6.12. VOIRIE

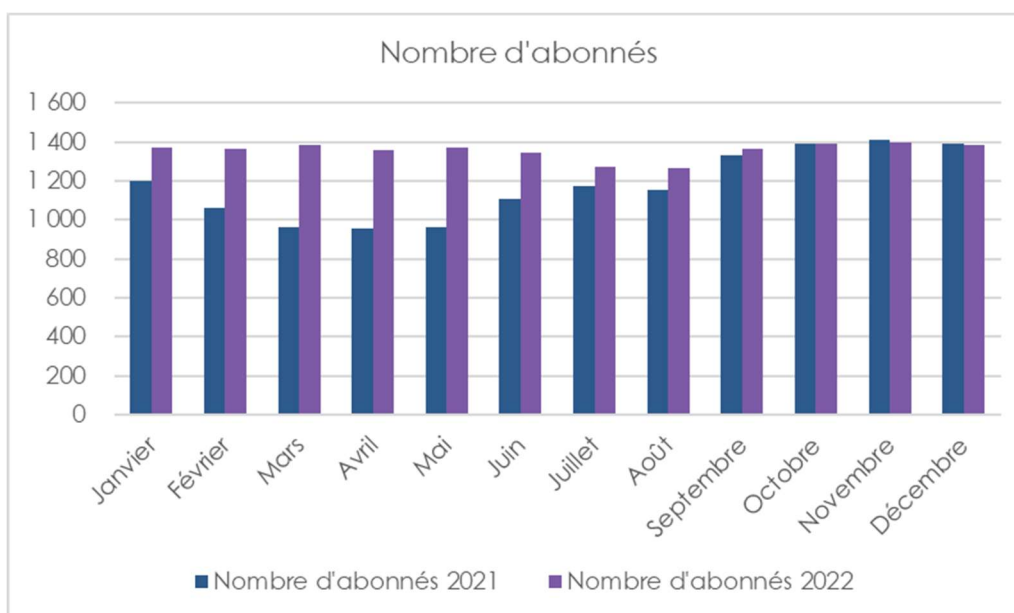
6.12.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	45 702	58 863	28,8
Février	43 023	53 692	24,8
Mars	59 931	63 360	5,7
Avril	45 846	58 474	27,5
Mai	50 572	60 699	20,0
Juin	62 434	59 652	-4,5
Juillet	46 122	39 066	-15,3
Août	34 709	34 833	0,4
Septembre	63 377	63 575	0,3
Octobre	62 235	60 026	-3,5
Novembre	57 801	59 860	3,6
Décembre	73 737	75 163	1,9
Total	645 489	687 263	6,5



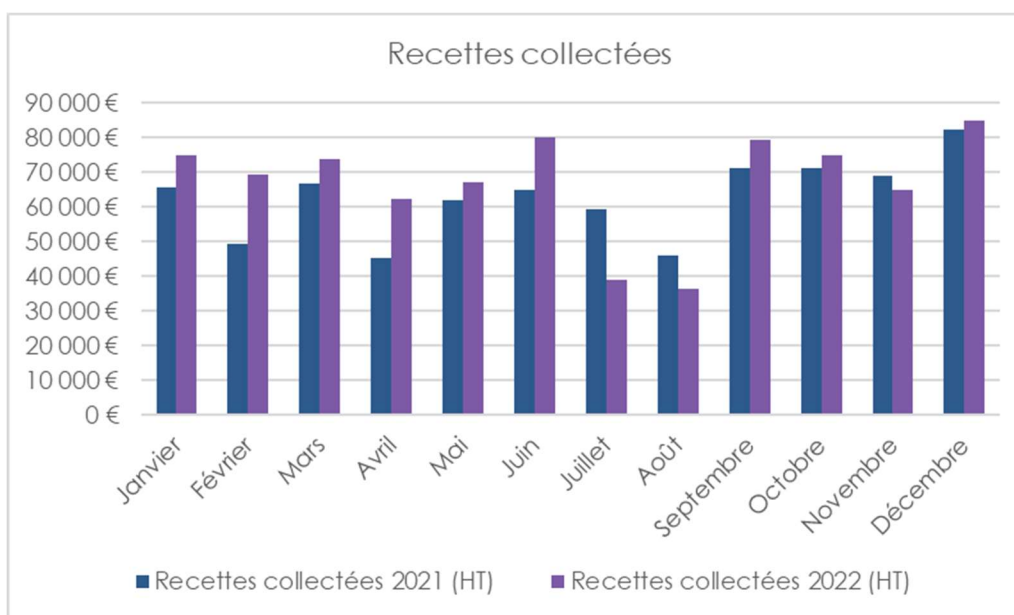
6.12.2. NOMBRE D'ABONNES

	Nombre d'abonnés 2021	Nombre d'abonnés 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	1 200	1 372	14,3
Février	1 060	1 363	28,6
Mars	966	1 388	43,7
Avril	957	1 362	42,3
Mai	965	1 370	42,0
Juin	1 110	1 349	21,5
Juillet	1 176	1 275	8,4
Août	1 156	1 268	9,7
Septembre	1 334	1 368	2,5
Octobre	1 392	1 391	-0,1
Novembre	1 415	1 400	-1,1
Décembre	1 392	1 383	-0,6
Total	14 123	16 289	15,3



6.12.3. RECETTES COLLECTÉES

	Recettes collectées 2021 (TTC)	Recettes collectées 2021 (TTC)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	65 757 €	74 915 €	13,9
Février	49 197 €	69 267 €	40,8
Mars	66 931 €	73 828 €	10,3
Avril	45 416 €	62 463 €	37,5
Mai	61 929 €	67 243 €	8,6
Juin	65 062 €	80 026 €	23,0
Juillet	59 358 €	39 153 €	-34,0
Août	45 914 €	36 439 €	-20,6
Septembre	71 298 €	79 435 €	11,4
Octobre	71 339 €	75 049 €	5,2
Novembre	69 096 €	65 105 €	-5,8
Décembre	82 231 €	85 008 €	3,4
Total	753 528 €	807 931 €	7,2



6.12.4. CONCLUSION

ANALYSE DE L'ACTIVITE 2022

La fréquentation horaire poursuit la hausse amorcée en 2021 et dépasse la fréquentation enregistrée en 2019.

En moyenne sur l'année 2022, 44% des transactions étaient dématérialisées avec le service EasyPark.

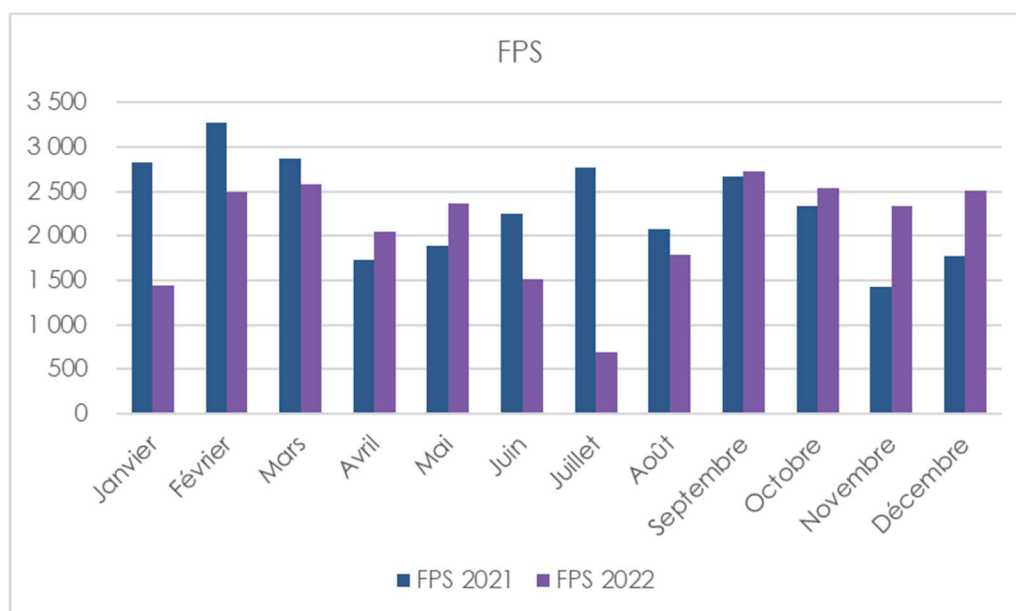
Le nombre d'abonnements est également en hausse avec une moyenne de 1357 abonnés par mois.

De ce fait, les recettes constatées sur le compte de mandat de gestion (après déduction des frais), sont en hausse de plus de 54 000 € par rapport à l'année 2021.

6.13. CONTROLE DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

6.13.1. FORFAITS DE POST-STATIONNEMENT

	FPS 2021	FPS 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	2 828	1 438	-49,2
Février	3 268	2 499	-23,5
Mars	2 873	2 587	-10,0
Avril	1 737	2 047	17,8
Mai	1 888	2 368	25,4
Juin	2 256	1 511	-33,0
Juillet	2 774	692	-75,1
Août	2 075	1 793	-13,6
Septembre	2 674	2 731	2,1
Octobre	2 342	2 532	8,1
Novembre	1 432	2 344	63,7
Décembre	1 778	2 515	41,5
Total	27 925	25 057	-10,3



Le nombre de FPS émis en 2022 reste relativement stable par rapport aux années précédentes avec en moyenne 1 FPS par place et par mois.

Au 23/02/2023, le recouvrement par le service de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) et de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) représente 76% des FPS émis en 2022 pour un montant de 477 506 € TTC.

6.13.2. RECOURS ADMINISTRATIFS PREALABLES OBLIGATOIRES

Le niveau de contestation est en baisse important en 2022, avec une moyenne de 43 RAPO traités par mois, ce qui représente 2 RAPO pour 100 FPS.

Les décisions d'irrecevabilité correspondent aux recours rejetés sur la forme en raison de l'absence des pièces obligatoires précisées à l'article R.2333-120-13 du CGCT ou présentés hors délai.

Sur ce point, la jurisprudence de la Commission du Contentieux du Stationnement Payant précise que l'autorité saisie d'un RAPO incomplet est tenue de mettre en demeure son auteur de compléter son recours. Il est de même concernant les RAPO présenté par courrier simple, où l'auteur est invité à présenter son recours par lettre recommandée.

Sur l'année 2022, 35% des RAPO ont été acceptés.

Le délai d'instruction des RAPO est en moyenne de 10 jours. La société STREETEO ne fait pas usage du rejet implicite prévu par les textes et apporte une réponse à tous les recours dans un délai moyen inférieur à 30 jours.

Le rapport annuel des RAPO est joint en annexe.



BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE

7.1. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

PARC		Laval			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %	
Horaires parcs	577 953	764 815	186 862	32,3%	
Abonnés parcs	163 745	215 824	52 079	31,8%	
Voirie	0	0	0		
Garantie de recettes villes	0	10 331	10 331		
Prestation de services	324 403	314 644	-9 759	-3,0%	
Activité de Contrôle	0	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0	0		
Activités annexes	18 780	187	-18 592	-99,0%	
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 084 880	1 305 801	220 921	20,4%	
Subventions d'exploitation	94 418	94 418	0	-0,0%	
Autres Produits	0	55	55		
Sous Total Autres Produits	94 418	94 472	55	0,1%	
Total Produits d'Exploitation	1 179 298	1 400 273	220 975	18,7%	
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-366 992	-320 802	46 190	-12,6%	
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0		
Autre Personnel externe et Frais Divers	0	-4 868	-4 868		
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0		
Prestations de Nettoyage	-35 878	-36 446	-568	1,6%	
Prestations de Gardiennage	-2 059	-3 145	-1 086	52,8%	
Sous Total Frais de Personnel	-404 929	-365 261	39 668	-9,8%	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-51 671	-70 477	-18 807	36,4%	
Entretien : Contrats	-128 673	-140 667	-11 994	9,3%	
Electricité, Fluides	-49 572	-53 669	-4 097	8,3%	
Autres Prestations Sous Traitées	0	-112 752	-112 752		
Frais de Télécommunication	-61 286	-36 230	25 056	-40,9%	
Location Matériel d'Exploitation	0	-3 239	-3 239		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-291 202	-417 034	-125 831	43,2%	
Actions Commerciales	0	-1 421	-1 421		
Collecte de Fonds et Commissions	-65 783	-92 469	-26 685	40,6%	
Frais Administratifs et Divers	-5 519	-435	5 084	-92,1%	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-71 303	-94 325	-23 022	32,3%	
Total Charges Directes d'Exploitation	-767 434	-876 619	-109 185	14,2%	
Police d'Assurances	-10 090	-6 575	3 515	-34,8%	
Sinistres	0	-1 019	-1 019		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-22 632	-29 590	-6 958	30,7%	
Redevances Aux Concédants	-7 961	-61 528	-53 567	672,9%	
Taxes et Versements Assimilés	-10 502	-17 011	-6 509	62,0%	
Autres Charges et Provisions Courantes	-18 493	-4 560	13 933	-75,3%	
Charges de Gros Entretien	-6 975	-22 030	-15 054	215,8%	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	0	-22 982	-22 982		
Frais Généraux Siège	-96 515	-91 798	4 717	-4,9%	
Total Autres Charges d'Exploitation	-173 168	-257 093	-83 924	48,5%	
Total Autres Charges d'Exploitation	-173 168	-257 093	-83 924	48,5%	
Total Charges d'Exploitation	-940 602	-1 133 711	-193 109	20,5%	
Autres Charges Non Courantes	-16 830	0	16 830	-100,0%	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	50 000	0	-50 000	-100,0%	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-289 086	-233 142	55 944	-19,4%	
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-255 916	-233 142	22 774	-8,9%	
Total Charges Non Courantes	-255 916	-233 142	22 774	-8,9%	
EBIT	-17 220	33 420	50 640	-294,1%	
Frais Financiers	-4 067	0	4 067	-100,0%	
Total Frais Financiers	0	0	0	0	
Total Frais Financiers	-4 067	0	4 067	-100,0%	
Resultat Net avant Impôt Parc	-21 287	33 420	54 707	-257,0%	

7.2. PATRIMOINE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement All					
Code sous-classe imm	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN	Somme de VNC A FIN 2022	
RETOUR	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	1 468 661	-	1 468 649	12
	LOGICIELS	3 000	-	3 000	-
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	8 552	-	3 626	4 926
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	13 068	-	13 068	-
	MATERIEL ENGS ET GROS OUTILLAG	1 383 575	-	1 383 575	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	8 814	-	8 814	-
Total RETOUR		2 885 669	-	2 880 731	4 938
BIENS DE RETOUR	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	-	500 000	500 000	-
Total BIENS DE RETOUR		-	500 000	500 000	-
Total général		2 385 669	-	2 380 731	4 938

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement All	
en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	1 519 333
Immobilisations Valeur Comptable Nette	4 938
Immobilisation en cours	3 234
Valeur Brute Totale Inventables	1 522 567
VNC Totale Inventables	8 172



ANNEXES

8.1. NOTE FINANCIERE

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.



ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2022)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2022

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie études développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

8.2. ANNEXE GARE SUD

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévenus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements
Annexe 7	Recettes divers

ANNEXE 1**530002 - Laval Gare Sud (PISSARRO/BERLIOZ)****RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT****Recettes HT**

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	349 966 €	-
PREVENDUS	0 €	10 634 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	36 832 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	125 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	397 557 €	-

ANNEXE 2

530002 - Laval Gare Sud (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	16 605 €	-
FEVRIER	0 €	22 559 €	-
MARS	0 €	30 671 €	-
AVRIL	0 €	26 178 €	-
MAI	0 €	30 529 €	-
JUIN	0 €	42 983 €	-
JUILLET	0 €	19 317 €	-
AOUT	0 €	19 321 €	-
SEPTEMBRE	0 €	36 505 €	-
OCTOBRE	0 €	41 367 €	-
NOVEMBRE	0 €	37 263 €	-
DECEMBRE	0 €	26 668 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	349 966 €	-

ANNEXE 3

530002 - Laval Gare Sud (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	384	0 €	0,00 €	1 341	16 605 €	12,38 €	
FEVRIER	737	0 €	0,00 €	1 690	22 559 €	13,35 €	
MARS	933	0 €	0,00 €	2 722	30 671 €	11,27 €	
AVRIL	510	0 €	0,00 €	2 129	26 178 €	12,30 €	
MAI	958	0 €	0,00 €	2 501	30 529 €	12,21 €	
JUIN	1 656	0 €	0,00 €	3 040	42 983 €	14,14 €	
JUILLET	1 418	0 €	0,00 €	1 953	19 317 €	9,89 €	
AOUT	939	0 €	0,00 €	1 259	19 321 €	15,35 €	
SEPTEMBRE	2 283	0 €	0,00 €	2 861	36 505 €	12,76 €	
OCTOBRE	2 444	0 €	0,00 €	3 133	41 367 €	13,20 €	
NOVEMBRE	2 522	0 €	0,00 €	2 967	37 263 €	12,56 €	
DECEMBRE	1 949	0 €	0,00 €	1 568	26 668 €	17,01 €	
TOTAL	16 733	0 €	0,00 €	27 164	349 966 €	12,88 €	

ANNEXE 4

530002 - Laval Gare Sud (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	698 €	-
AVRIL	0 €	1 090 €	-
MAI	0 €	1 029 €	-
JUIN	0 €	1 499 €	-
JUILLET	0 €	790 €	-
AOUT	0 €	819 €	-
SEPTEMBRE	0 €	1 237 €	-
OCTOBRE	0 €	1 006 €	-
NOVEMBRE	0 €	880 €	-
DECEMBRE	0 €	1 585 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	10 634 €	-

ANNEXE 5

530002 - Laval Gare Sud (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	5 300 €	-
FEVRIER	0 €	-16 156 €	-
MARS	0 €	-22 804 €	-
AVRIL	0 €	8 212 €	-
MAI	0 €	8 124 €	-
JUIN	0 €	8 206 €	-
JUILLET	0 €	7 871 €	-
AOUT	0 €	7 761 €	-
SEPTEMBRE	0 €	8 036 €	-
OCTOBRE	0 €	7 155 €	-
NOVEMBRE	0 €	7 435 €	-
DECEMBRE	0 €	7 693 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	36 832 €	-

ANNEXE 6**530002 - Laval Gare Sud (PISSARRO/BERLIOZ)****FREQUENTATION - ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

	2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	118	0 €	0,0 €	125	5 300 €	42,4 €
FEVRIER	118	0 €	0,0 €	129	-16 156 €	-125,2 €
MARS	114	0 €	0,0 €	148	-22 804 €	-154,1 €
AVRIL	110	0 €	0,0 €	140	8 212 €	58,7 €
MAI	106	0 €	0,0 €	146	8 124 €	55,6 €
JUIN	108	0 €	0,0 €	145	8 206 €	56,6 €
JUILLET	104	0 €	0,0 €	139	7 871 €	56,6 €
AOUT	107	0 €	0,0 €	134	7 761 €	57,9 €
SEPTEMBRE	119	0 €	0,0 €	161	8 036 €	49,9 €
OCTOBRE	121	0 €	0,0 €	163	7 155 €	43,9 €
NOVEMBRE	122	0 €	0,0 €	167	7 435 €	44,5 €
DECEMBRE	125	0 €	0,0 €	166	7 693 €	46,3 €
TOTAL	1 372	0 €	0,0 €	1 763	36 832 €	20,9 €

ANNEXE 7

530002 - Laval Gare Sud (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	21 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	42 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	63 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	125 €	-

8.3. ANNEXE PARC GARE ARRET-MINUTE

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévenus

ANNEXE 1

530012 - Laval Arrêt Minute (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	18 169 €	-
PREVENDUS	0 €	71 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	18 240 €	-

ANNEXE 2

530012 - Laval Arrêt Minute (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	1 028 €	-
FEVRIER	0 €	1 268 €	-
MARS	0 €	1 332 €	-
AVRIL	0 €	1 461 €	-
MAI	0 €	1 513 €	-
JUIN	0 €	1 524 €	-
JUILLET	0 €	1 292 €	-
AOUT	0 €	1 879 €	-
SEPTEMBRE	0 €	1 593 €	-
OCTOBRE	0 €	1 815 €	-
NOVEMBRE	0 €	1 815 €	-
DECEMBRE	0 €	1 650 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	18 169 €	-

ANNEXE 3

530012 - Laval Arrêt Minute (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021			2022		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	178	0 €	0,00 €	508	1 028 €	2,02 €
FEVRIER	302	0 €	0,00 €	607	1 268 €	2,09 €
MARS	269	0 €	0,00 €	638	1 332 €	2,09 €
AVRIL	256	0 €	0,00 €	767	1 461 €	1,90 €
MAI	424	0 €	0,00 €	763	1 513 €	1,98 €
JUIN	512	0 €	0,00 €	791	1 524 €	1,93 €
JUILLET	800	0 €	0,00 €	855	1 292 €	1,51 €
AOUT	562	0 €	0,00 €	833	1 879 €	2,26 €
SEPTEMBRE	438	0 €	0,00 €	756	1 593 €	2,11 €
OCTOBRE	683	0 €	0,00 €	920	1 815 €	1,97 €
NOVEMBRE	658	0 €	0,00 €	850	1 815 €	2,13 €
DECEMBRE	765	0 €	0,00 €	774	1 650 €	2,13 €
TOTAL	5 847	0 €	0,00 €	9 062	18 169 €	2,00 €

ANNEXE 4

530012 - Laval Arrêt Minute (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	15 €	-
DECEMBRE	0 €	56 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	71 €	-

8.4. ANNEXE PARC THEATRE

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévenus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements
Annexe 7	Recettes divers

ANNEXE 1**530007 - Laval Théâtre (PISSARRO/BERLIOZ)****RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT****Recettes HT**

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	8 668 €	-
PREVENDUS	0 €	29 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	7 404 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	21 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	16 122 €	-

ANNEXE 2

530007 - Laval Théâtre (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	635 €	-
FEVRIER	0 €	494 €	-
MARS	0 €	517 €	-
AVRIL	0 €	610 €	-
MAI	0 €	470 €	-
JUIN	0 €	969 €	-
JUILLET	0 €	327 €	-
AOUT	0 €	340 €	-
SEPTEMBRE	0 €	856 €	-
OCTOBRE	0 €	1 101 €	-
NOVEMBRE	0 €	605 €	-
DECEMBRE	0 €	1 746 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	8 668 €	-

ANNEXE 3

530007 - Laval Théâtre (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

							2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen						
JANVIER	81	0 €	0,00 €	392	635 €	1,62 €						
FEVRIER	153	0 €	0,00 €	271	494 €	1,82 €						
MARS	319	0 €	0,00 €	350	517 €	1,48 €						
AVRIL	253	0 €	0,00 €	321	610 €	1,90 €						
MAI	226	0 €	0,00 €	352	470 €	1,34 €						
JUIN	334	0 €	0,00 €	376	969 €	2,58 €						
JUILLET	211	0 €	0,00 €	196	327 €	1,67 €						
AOUT	181	0 €	0,00 €	230	340 €	1,48 €						
SEPTEMBRE	400	0 €	0,00 €	509	856 €	1,68 €						
OCTOBRE	448	0 €	0,00 €	444	1 101 €	2,48 €						
NOVEMBRE	425	0 €	0,00 €	245	605 €	2,47 €						
DECEMBRE	1 126	0 €	0,00 €	779	1 746 €	2,24 €						
TOTAL	4 157	0 €	0,00 €	4 465	8 668 €	1,94 €						

ANNEXE 4

530007 - Laval Théâtre (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	29 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	29 €	-

ANNEXE 5

530007 - Laval Théâtre (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	3 706 €	-
FEVRIER	0 €	-18 502 €	-
MARS	0 €	-19 127 €	-
AVRIL	0 €	4 978 €	-
MAI	0 €	4 872 €	-
JUIN	0 €	4 640 €	-
JUILLET	0 €	4 491 €	-
AOUT	0 €	4 399 €	-
SEPTEMBRE	0 €	4 326 €	-
OCTOBRE	0 €	4 755 €	-
NOVEMBRE	0 €	4 488 €	-
DECEMBRE	0 €	4 377 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	7 404 €	-

ANNEXE 6

530007 - Laval Théâtre (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021			2022		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	154	0 €	0,0 €	174	3 706 €	21,3 €
FEVRIER	154	0 €	0,0 €	170	-18 502 €	-108,8 €
MARS	161	0 €	0,0 €	165	-19 127 €	-115,9 €
AVRIL	161	0 €	0,0 €	164	4 978 €	30,4 €
MAI	158	0 €	0,0 €	165	4 872 €	29,5 €
JUIN	167	0 €	0,0 €	164	4 640 €	28,3 €
JUILLET	167	0 €	0,0 €	162	4 491 €	27,7 €
AOUT	168	0 €	0,0 €	163	4 399 €	27,0 €
SEPTEMBRE	175	0 €	0,0 €	165	4 326 €	26,2 €
OCTOBRE	175	0 €	0,0 €	203	4 755 €	23,4 €
NOVEMBRE	177	0 €	0,0 €	207	4 488 €	21,7 €
DECEMBRE	174	0 €	0,0 €	195	4 377 €	22,4 €
TOTAL	1 991	0 €	0,0 €	2 097	7 404 €	3,5 €

ANNEXE 7

530007 - Laval Théâtre (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	21 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	21 €	-

8.5. ANNEXE PARC DE GAULLE

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements
Annexe 7	Recettes divers

ANNEXE 1

530008 - Laval De Gaulle (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	21 541 €	-
PREVENDUS	0 €	43 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	155 500 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	21 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	177 104 €	-

ANNEXE 2

530008 - Laval De Gaulle (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	1 502 €	-
FEVRIER	0 €	1 263 €	-
MARS	0 €	1 009 €	-
AVRIL	0 €	1 766 €	-
MAI	0 €	1 531 €	-
JUIN	0 €	2 062 €	-
JUILLET	0 €	1 202 €	-
AOUT	0 €	1 832 €	-
SEPTEMBRE	0 €	1 743 €	-
OCTOBRE	0 €	1 798 €	-
NOVEMBRE	0 €	2 152 €	-
DECEMBRE	0 €	3 682 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	21 541 €	-

ANNEXE 3

530008 - Laval De Gaulle (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	305	0 €	0,00 €	836	1 502 €	1,80 €	
FEVRIER	626	0 €	0,00 €	652	1 263 €	1,94 €	
MARS	737	0 €	0,00 €	635	1 009 €	1,59 €	
AVRIL	314	0 €	0,00 €	911	1 766 €	1,94 €	
MAI	570	0 €	0,00 €	799	1 531 €	1,92 €	
JUIN	971	0 €	0,00 €	989	2 062 €	2,08 €	
JUILLET	949	0 €	0,00 €	812	1 202 €	1,48 €	
AOUT	517	0 €	0,00 €	767	1 832 €	2,39 €	
SEPTEMBRE	806	0 €	0,00 €	875	1 743 €	1,99 €	
OCTOBRE	933	0 €	0,00 €	849	1 798 €	2,12 €	
NOVEMBRE	1 025	0 €	0,00 €	1 208	2 152 €	1,78 €	
DECEMBRE	2 099	0 €	0,00 €	2 199	3 682 €	1,67 €	
TOTAL	9 852	0 €	0,00 €	11 532	21 541 €	1,87 €	

ANNEXE 4

530008 - Laval De Gaulle (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	8 €	-
DECEMBRE	0 €	35 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	43 €	-

ANNEXE 5

530008 - Laval De Gaulle (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	2 339 €	-
FEVRIER	0 €	59 757 €	-
MARS	0 €	65 671 €	-
AVRIL	0 €	3 381 €	-
MAI	0 €	3 190 €	-
JUIN	0 €	3 168 €	-
JUILLET	0 €	3 063 €	-
AOUT	0 €	2 843 €	-
SEPTEMBRE	0 €	3 074 €	-
OCTOBRE	0 €	2 903 €	-
NOVEMBRE	0 €	2 982 €	-
DECEMBRE	0 €	3 128 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	155 500 €	-

ANNEXE 6

530008 - Laval De Gaulle (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

	2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	114	0 €	0,0 €	122	2 339 €	19,2 €
FEVRIER	110	0 €	0,0 €	122	59 757 €	489,8 €
MARS	116	0 €	0,0 €	127	65 671 €	517,1 €
AVRIL	112	0 €	0,0 €	127	3 381 €	26,6 €
MAI	118	0 €	0,0 €	125	3 190 €	25,5 €
JUIN	120	0 €	0,0 €	119	3 168 €	26,6 €
JUILLET	118	0 €	0,0 €	123	3 063 €	24,9 €
AOUT	112	0 €	0,0 €	119	2 843 €	23,9 €
SEPTEMBRE	118	0 €	0,0 €	130	3 074 €	23,6 €
OCTOBRE	120	0 €	0,0 €	131	2 903 €	22,2 €
NOVEMBRE	125	0 €	0,0 €	138	2 982 €	21,6 €
DECEMBRE	125	0 €	0,0 €	145	3 128 €	21,6 €
TOTAL	1 408	0 €	0,0 €	1 528	155 500 €	101,8 €

ANNEXE 7

530008 - Laval De Gaulle (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	21 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	21 €	-

8.6. ANNEXE PARC GARE GAMBETTA

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévenus
Annexe 5	Recettes mensuelles garantie de recettes

ANNEXE 1

530013 - Laval Gambetta (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	48 566 €	-
PREVENDUS	0 €	159 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	10 038 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	58 762 €	-

ANNEXE 2

530013 - Laval Gambetta (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	4 064 €	-
FEVRIER	0 €	5 035 €	-
MARS	0 €	4 187 €	-
AVRIL	0 €	536 €	-
MAI	0 €	3 672 €	-
JUIN	0 €	4 056 €	-
JUILLET	0 €	3 090 €	-
AOUT	0 €	3 859 €	-
SEPTEMBRE	0 €	964 €	-
OCTOBRE	0 €	4 292 €	-
NOVEMBRE	0 €	4 069 €	-
DECEMBRE	0 €	10 741 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	48 566 €	-

ANNEXE 3

530013 - Laval Gambetta (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021			2022		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	215	0 €	0,00 €	1 689	4 064 €	2,41 €
FEVRIER	588	0 €	0,00 €	2 114	5 035 €	2,38 €
MARS	605	0 €	0,00 €	1 889	4 187 €	2,22 €
AVRIL	480	0 €	0,00 €	455	536 €	1,18 €
MAI	1 298	0 €	0,00 €	1 539	3 672 €	2,39 €
JUIN	2 121	0 €	0,00 €	1 735	4 056 €	2,34 €
JUILLET	2 165	0 €	0,00 €	1 772	3 090 €	1,74 €
AOUT	1 746	0 €	0,00 €	1 307	3 859 €	2,95 €
SEPTEMBRE	519	0 €	0,00 €	412	964 €	2,34 €
OCTOBRE	2 057	0 €	0,00 €	1 851	4 292 €	2,32 €
NOVEMBRE	1 812	0 €	0,00 €	1 823	4 069 €	2,23 €
DECEMBRE	4 354	0 €	0,00 €	4 163	10 741 €	2,58 €
TOTAL	17 960	0 €	0,00 €	20 749	48 566 €	2,34 €

ANNEXE 4

530013 - Laval Gambetta (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	18 €	-
DECEMBRE	0 €	141 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	159 €	-

ANNEXE 5

530013 - Laval Gambetta (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES GARANTIE DE RECETTES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	10 038 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	10 038 €	-

8.7. ANNEXE PARC BOSTON

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 5	Recettes mensuelles garantie de recettes

ANNEXE 1

530009 - Laval Boston (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	55 476 €	-
PREVENDUS	0 €	396 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	293 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	56 165 €	-

ANNEXE 2

530009 - Laval Boston (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	4 236 €	-
FEVRIER	0 €	4 312 €	-
MARS	0 €	3 675 €	-
AVRIL	0 €	6 894 €	-
MAI	0 €	4 066 €	-
JUIN	0 €	4 394 €	-
JUILLET	0 €	2 886 €	-
AOUT	0 €	3 495 €	-
SEPTEMBRE	0 €	4 821 €	-
OCTOBRE	0 €	4 396 €	-
NOVEMBRE	0 €	3 684 €	-
DECEMBRE	0 €	8 616 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	55 476 €	-

ANNEXE 3

530009 - Laval Boston (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	457	0 €	0,00 €	1 660	4 236 €	2,55 €	
FEVRIER	1 006	0 €	0,00 €	1 741	4 312 €	2,48 €	
MARS	1 235	0 €	0,00 €	1 740	3 675 €	2,11 €	
AVRIL	818	0 €	0,00 €	3 419	6 894 €	2,02 €	
MAI	1 435	0 €	0,00 €	1 888	4 066 €	2,15 €	
JUIN	2 082	0 €	0,00 €	2 018	4 394 €	2,18 €	
JUILLET	2 024	0 €	0,00 €	1 661	2 886 €	1,74 €	
AOUT	1 435	0 €	0,00 €	1 297	3 495 €	2,69 €	
SEPTEMBRE	2 054	0 €	0,00 €	2 612	4 821 €	1,85 €	
OCTOBRE	1 882	0 €	0,00 €	1 967	4 396 €	2,24 €	
NOVEMBRE	1 758	0 €	0,00 €	1 968	3 684 €	1,87 €	
DECEMBRE	4 365	0 €	0,00 €	3 782	8 616 €	2,28 €	
TOTAL	20 551	0 €	0,00 €	25 753	55 476 €	2,15 €	

ANNEXE 4

530009 - Laval Boston (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	288 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	8 €	-
DECEMBRE	0 €	100 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	396 €	-

ANNEXE 5

530009 - Laval Boston (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES GARANTIE DE RECETTES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	293 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	293 €	-

8.8. ANNEXE PARC HOTEL DE VILLE

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévenus

ANNEXE 1**530010 - Laval Hôtel de Ville (PISSARRO/BERLIOZ)****RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT****Recettes HT**

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	137 671 €	-
PREVENDUS	0 €	17 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	137 688 €	-

ANNEXE 2

530010 - Laval Hôtel de Ville (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	10 808 €	-
FEVRIER	0 €	11 292 €	-
MARS	0 €	10 955 €	-
AVRIL	0 €	16 722 €	-
MAI	0 €	3 301 €	-
JUIN	0 €	25 377 €	-
JUILLET	0 €	10 493 €	-
AOUT	0 €	14 175 €	-
SEPTEMBRE	0 €	14 777 €	-
OCTOBRE	0 €	13 998 €	-
NOVEMBRE	0 €	5 772 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	137 671 €	-

ANNEXE 3

530010 - Laval Hôtel de Ville (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	1 711	0 €	0,00 €	6 012	10 808 €	1,80 €	
FEVRIER	2 899	0 €	0,00 €	5 634	11 292 €	2,00 €	
MARS	4 941	0 €	0,00 €	7 032	10 955 €	1,56 €	
AVRIL	2 812	0 €	0,00 €	9 712	16 722 €	1,72 €	
MAI	5 124	0 €	0,00 €	7 265	3 301 €	0,45 €	
JUIN	9 085	0 €	0,00 €	7 395	25 377 €	3,43 €	
JUILLET	8 265	0 €	0,00 €	100 011	10 493 €	0,10 €	
AOUT	5 978	0 €	0,00 €	6 121	14 175 €	2,32 €	
SEPTEMBRE	7 204	0 €	0,00 €	7 510	14 777 €	1,97 €	
OCTOBRE	7 939	0 €	0,00 €	6 973	13 998 €	2,01 €	
NOVEMBRE	7 044	0 €	0,00 €	3 014	5 772 €	1,91 €	
DECEMBRE	4 925	0 €	0,00 €	0	0 €		
TOTAL	67 927	0 €	0,00 €	166 679	137 671 €	0,83 €	

ANNEXE 4

530010 - Laval Hôtel de Ville (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	17 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	17 €	-

8.9. ANNEXE PARC REMPARTS

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévenus

ANNEXE 1

530006 - Laval Remparts (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	61 666 €	-
PREVENDUS	0 €	99 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	61 765 €	-

ANNEXE 2

530006 - Laval Remparts (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	4 383 €	-
FEVRIER	0 €	4 345 €	-
MARS	0 €	4 739 €	-
AVRIL	0 €	5 624 €	-
MAI	0 €	5 800 €	-
JUIN	0 €	5 660 €	-
JUILLET	0 €	3 170 €	-
AOUT	0 €	4 190 €	-
SEPTEMBRE	0 €	5 255 €	-
OCTOBRE	0 €	6 088 €	-
NOVEMBRE	0 €	4 872 €	-
DECEMBRE	0 €	7 539 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	61 666 €	-

ANNEXE 3

530006 - Laval Remparts (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	959	0 €	0,00 €	2 317	4 383 €	1,89 €	
FEVRIER	1 722	0 €	0,00 €	2 254	4 345 €	1,93 €	
MARS	2 089	0 €	0,00 €	2 555	4 739 €	1,85 €	
AVRIL	1 419	0 €	0,00 €	2 644	5 624 €	2,13 €	
MAI	1 961	0 €	0,00 €	2 802	5 800 €	2,07 €	
JUIN	3 117	0 €	0,00 €	2 805	5 660 €	2,02 €	
JUILLET	2 917	0 €	0,00 €	2 089	3 170 €	1,52 €	
AOUT	2 047	0 €	0,00 €	1 722	4 190 €	2,43 €	
SEPTEMBRE	2 716	0 €	0,00 €	2 494	5 255 €	2,11 €	
OCTOBRE	2 955	0 €	0,00 €	2 941	6 088 €	2,07 €	
NOVEMBRE	2 601	0 €	0,00 €	2 487	4 872 €	1,96 €	
DECEMBRE	34	0 €	0,00 €	3 370	7 539 €	2,24 €	
TOTAL	24 537	0 €	0,00 €	30 480	61 666 €	2,02 €	

ANNEXE 4

530006 - Laval Remparts (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	8 €	-
DECEMBRE	0 €	90 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	99 €	-

8.10. ANNEXE PARC PAIX

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévenus

ANNEXE 1

530011 - Laval Paix (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	51 250 €	-
PREVENDUS	0 €	81 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	51 331 €	-

ANNEXE 2

530011 - Laval Paix (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	3 726 €	-
FEVRIER	0 €	3 682 €	-
MARS	0 €	3 764 €	-
AVRIL	0 €	3 044 €	-
MAI	0 €	2 987 €	-
JUIN	0 €	6 434 €	-
JUILLET	0 €	2 344 €	-
AOUT	0 €	3 715 €	-
SEPTEMBRE	0 €	5 125 €	-
OCTOBRE	0 €	5 918 €	-
NOVEMBRE	0 €	4 556 €	-
DECEMBRE	0 €	5 955 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	51 250 €	-

ANNEXE 3

530011 - Laval Paix (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021			2022		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	650	0 €	0,00 €	1 957	3 726 €	1,90 €
FEVRIER	663	0 €	0,00 €	1 817	3 682 €	2,03 €
MARS	1 504	0 €	0,00 €	2 120	3 764 €	1,78 €
AVRIL	1 076	0 €	0,00 €	1 541	3 044 €	1,98 €
MAI	1 419	0 €	0,00 €	1 416	2 987 €	2,11 €
JUIN	2 168	0 €	0,00 €	1 959	6 434 €	3,28 €
JUILLET	1 905	0 €	0,00 €	1 445	2 344 €	1,62 €
AOUT	1 255	0 €	0,00 €	1 228	3 715 €	3,03 €
SEPTEMBRE	1 967	0 €	0,00 €	2 125	5 125 €	2,41 €
OCTOBRE	2 276	0 €	0,00 €	2 051	5 918 €	2,89 €
NOVEMBRE	2 144	0 €	0,00 €	2 014	4 556 €	2,26 €
DECEMBRE	2 378	0 €	0,00 €	2 710	5 955 €	2,20 €
TOTAL	19 405	0 €	0,00 €	22 383	51 250 €	2,29 €

ANNEXE 4

530011 - Laval Paix (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	17 €	-
DECEMBRE	0 €	64 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	81 €	-

8.11. ANNEXE PARC PARADIS

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 3	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 4	Recettes divers

ANNEXE 1

530005 - Laval Paradis (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	0 €	-
PREVENDUS	0 €	0 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	6 688 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	21 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	6 709 €	-

ANNEXE 2

530005 - Laval Paradis (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	2 208 €	-
FEVRIER	0 €	-9 792 €	-
MARS	0 €	-7 787 €	-
AVRIL	0 €	2 613 €	-
MAI	0 €	2 664 €	-
JUIN	0 €	2 562 €	-
JUILLET	0 €	2 562 €	-
AOUT	0 €	2 461 €	-
SEPTEMBRE	0 €	2 309 €	-
OCTOBRE	0 €	2 309 €	-
NOVEMBRE	0 €	2 259 €	-
DECEMBRE	0 €	2 319 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	6 688 €	-

ANNEXE 3

530005 - Laval Paradis (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021			2022		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	50	0 €	0,0 €	50	2 208 €	44,2 €
FEVRIER	50	0 €	0,0 €	50	-9 792 €	-195,8 €
MARS	50	0 €	0,0 €	50	-7 787 €	-155,7 €
AVRIL	50	0 €	0,0 €	49	2 613 €	53,3 €
MAI	50	0 €	0,0 €	50	2 664 €	53,3 €
JUIN	50	0 €	0,0 €	50	2 562 €	51,2 €
JUILLET	50	0 €	0,0 €	50	2 562 €	51,2 €
AOUT	50	0 €	0,0 €	50	2 461 €	49,2 €
SEPTEMBRE	50	0 €	0,0 €	50	2 309 €	46,2 €
OCTOBRE	50	0 €	0,0 €	50	2 309 €	46,2 €
NOVEMBRE	50	0 €	0,0 €	51	2 259 €	44,3 €
DECEMBRE	50	0 €	0,0 €	51	2 319 €	45,5 €
TOTAL	600	0 €	0,0 €	601	6 688 €	11,1 €

ANNEXE 4

530005 - Laval Paradis (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	21 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	21 €	-

8.12. ANNEXE PARC SAINT-MARTIN

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles prévenus
Annexe 3	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 4	Fréquentation abonnements

ANNEXE 1

530004 - Laval Saint Martin (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	0 €	-
PREVENDUS	0 €	0 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	9 400 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	9 400 €	-

ANNEXE 2

530004 - Laval Saint Martin (PISSARRO/BERLIOZ)

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	1 094 €	-
FEVRIER	0 €	-759 €	-
MARS	0 €	-608 €	-
AVRIL	0 €	1 270 €	-
MAI	0 €	1 219 €	-
JUIN	0 €	1 072 €	-
JUILLET	0 €	1 067 €	-
AOUT	0 €	1 016 €	-
SEPTEMBRE	0 €	1 011 €	-
OCTOBRE	0 €	960 €	-
NOVEMBRE	0 €	1 011 €	-
DECEMBRE	0 €	1 048 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	9 400 €	-

ANNEXE 3

530004 - Laval Saint Martin (PISSARRO/BERLIOZ)

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021			2022		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	19	0 €	0,0 €	22	1 094 €	49,7 €
FEVRIER	18	0 €	0,0 €	21	-759 €	-36,2 €
MARS	17	0 €	0,0 €	21	-608 €	-28,9 €
AVRIL	18	0 €	0,0 €	21	1 270 €	60,5 €
MAI	18	0 €	0,0 €	22	1 219 €	55,4 €
JUIN	17	0 €	0,0 €	22	1 072 €	48,7 €
JUILLET	14	0 €	0,0 €	21	1 067 €	50,8 €
AOUT	15	0 €	0,0 €	19	1 016 €	53,5 €
SEPTEMBRE	17	0 €	0,0 €	19	1 011 €	53,2 €
OCTOBRE	18	0 €	0,0 €	18	960 €	53,3 €
NOVEMBRE	19	0 €	0,0 €	18	1 011 €	56,2 €
DECEMBRE	22	0 €	0,0 €	19	1 048 €	55,2 €
TOTAL	212	0 €	0,0 €	243	9 400 €	38,7 €

8.13. TEMPS MOYEN DE STATIONNEMENT

Mois	Parcs									
	Gare Sud	Arrêt-Minute	Théâtre	De Gaulle	Gambetta	Hdv 1	Hdv 2	Remparts	Boston	Paix
Janvier	14:59	00:09	01:12	01:07	01:41	00:57	01:11	01:07	01:06	00:59
Février	17:24	00:10	01:22	01:11	01:46	01:00	01:12	01:11	01:09	01:03
Mars	19:34	00:10	01:24	01:10	01:52	01:01	01:15	01:23	01:09	01:08
Avril	17:12	00:10	01:32	01:21	01:45	01:02	01:14	01:20	01:14	01:03
Mai	18:45	00:10	01:37	01:15	01:46	01:01	01:17	01:22	01:13	01:01
Juin	20:07	00:10	02:08	01:13	01:49	00:58	01:16	01:13	01:12	01:02
Juillet	14:44	00:10	01:10	01:07	01:51	01:00	01:12	01:11	01:07	01:04
Août	11:50	00:10	01:47	00:59	01:48	00:57	01:11	01:01	01:03	01:02
Septembre	18:33	00:10	01:37	01:12	01:35	00:58	01:12	01:15	01:10	01:07
Octobre	18:03	00:10	02:29	01:10	01:45	01:02	01:14	01:20	01:17	01:07
Novembre	19:14	00:10	02:19	01:21	01:44	01:07	01:13	01:20	01:20	01:06
Décembre	14:49	00:10	02:19	01:13	01:43			01:06	01:23	00:57
Moyenne	17:06	00:09	01:44	01:11	01:45	01:00	01:13	01:14	01:11	01:03

8.14. ROTATION

La rotation par jour et par place est également un indicateur pour apprécier les modalités d'utilisation d'un parc et la génération de trafic qui en résulte.

Le calcul appliqué est le suivant :

$$Rotation = \frac{Nombre\ de\ sortie}{Nombre\ de\ places * Nombre\ de\ jours\ d'exploitaiton}$$

Les résultats sont repris dans le tableau ci-dessous.

	Rotation				
	Nbre de place	Nbre de jours	Nbre de sorties (payantes + gratuites)	Nb de places * Nb jours d'ouverture	Rotation (par jour et par place)
Boston	91	365	133 825	33215	4,0
De Gaulle	129	365	48 845	47085	1,0
Gambetta	82	365	66 903	29930	2,2
Gare Arrêt-minute	28	365	236 679	10220	23,2
Gare Sud	398	365	44 722	145270	0,3
HdV	143	365	361 618	52195	6,9
Paix	45	365	138 839	16425	8,5
Remparts	59	365	159 233	21535	7,4
Théâtre	153	365	6 112	55845	0,1

8.15. ANNEXE VOIRIE

Mois	Recettes collectées (frais déduits)									Tickets									Abonnements			FPS			RAPO / CCSP							
	Budget			Réalisé			Ecart/Budget			Mois - Zone Rouge			Mois - Zone Verte			Mois			Mois - Total			Mois			Mois			Mois				
	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Horodateur	Mobile	% Mobile	Horodateur	Mobile	% Mobile	Horodateur	Mobile	% Mobile	Total	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé
janv-19	66 667 €	66 667 €	708 333 €	83 930 €	83 930 €	744 491 €	26%	26%	5%	25 011	6 735	21%	20 179	7 353	27%	45 190	14 088	24%	59 278	59 278	632 533	1111	1111	13267	1 622	1 622	22 677	37	37	480		
févr-19	66 667 €	133 333 €	716 667 €	60 008 €	143 937 €	748 374 €	-10%	8%	4%	22 163	5 945	21%	18 262	6 841	27%	40 425	12 786	24%	53 211	112 489	640 771	1079	2190	13267	1 452	3 074	23 939	38	75	517		
mars-19	66 667 €	200 000 €	725 000 €	78 679 €	222 616 €	752 783 €	18%	11%	4%	26 235	7 627	23%	23 636	8 862	27%	49 871	16 489	25%	66 360	178 849	654 819	1080	3270	13273	2 042	5 116	23 893	66	141	538		
avr-19	66 667 €	266 667 €	733 333 €	63 918 €	286 534 €	747 447 €	-4%	7%	2%	24 162	6 826	22%	20 129	7 607	27%	44 291	14 433	25%	58 724	237 573	659 792	1053	4323	13244	1 953	7 069	24 051	75	216	574		
mai-19	66 667 €	333 333 €	741 667 €	64 170 €	350 703 €	757 725 €	-4%	5%	2%	23 487	7 071	23%	21 286	8 589	29%	44 773	15 660	26%	60 433	298 006	671 998	1052	5375	13218	1 549	8 618	23 628	52	268	586		
juin-19	66 667 €	400 000 €	750 000 €	64 966 €	415 670 €	758 785 €	-3%	4%	1%	21 849	6 773	24%	19 846	7 825	28%	41 695	14 598	26%	56 293	354 299	670 246	1026	6401	13144	1 366	9 984	22 863	69	337	602		
juil-19	66 667 €	466 667 €	758 333 €	37 386 €	453 056 €	756 910 €	-44%	-3%	0%	18 787	5 848	24%	10 960	4 975	31%	29 747	10 823	27%	40 570	394 869	669 851	1029	7430	13105	1 310	11 294	21 787	43	380	609		
août-19	66 667 €	533 333 €	766 667 €	48 473 €	501 529 €	759 340 €	-27%	-6%	-1%	15 947	4 215	21%	8 914	3 537	28%	24 861	7 752	24%	32 613	427 482	667 475	1008	8438	13050	2 661	13 955	21 881	138	518	706		
sept-19	66 667 €	600 000 €	775 000 €	65 396 €	566 925 €	764 507 €	-2%	-6%	-1%	24 424	7 638	24%	20 579	8 817	30%	45 003	16 455	27%	61 458	488 940	669 114	1036	9474	12899	2 838	16 793	22 511	95	613	758		
oct-19	66 667 €	666 667 €	783 333 €	71 625 €	638 550 €	762 726 €	7%	-4%	-3%	26 359	8 785	25%	21 512	10 050	32%	47 871	18 835	28%	66 706	555 646	674 986	1039	10513	12779	2 687	19 480	22 825	135	748	844		
nov-19	66 667 €	733 333 €	791 667 €	68 715 €	707 265 €	762 192 €	3%	-4%	-4%	23 995	8 185	25%	19 432	9 497	33%	43 427	17 682	29%	61 109	616 755	675 119	1040	11553	12662	2 601	22 081	23 584	114	862	912		
déc-19	66 667 €	800 000 €	800 000 €	73 694 €	780 958 €	780 958 €	11%	-2%	-2%	27 842	9 574	26%	20 137	9 726	33%	47 979	19 300	29%	67 279	684 034	684 034	1085	12638	12638	2 767	24 848	24 848	98	960	960		
janv-20	66 667 €	66 667 €	800 000 €	79 466 €	79 466 €	776 495 €	19%	19%	-3%	24 507	9 874	29%	19 674	11 001	36%	44 181	20 875	32%	65 056	65 056	689 812	1219	1219	12746	3 318	3 318	26 544	147	147	1070		
févr-20	66 667 €	133 333 €	800 000 €	70 958 €	150 425 €	787 445 €	6%	13%	-2%	22 820	9 407	29%	17 966	9 912	36%	40 786	19 319	32%	60 105	125 161	696 706	1303	2522	12970	2 760	6 078	27 852	105	252	1137		
mars-20	66 667 €	200 000 €	800 000 €	43 554 €	193 978 €	752 320 €	-35%	-3%	-6%	10 856	5 293	33%	10 015	5 901	37%	20 871	11 194	35%	32 065	157 226	662 411	1301	3823	13191	1 040	7 118	26 850	51	303	1122		
avr-20	66 667 €	266 667 €	800 000 €	-25 €	193 953 €	688 378 €	-100%	-27%	-14%	11	808	88%	271	138	34%	282	218	44%	500	157 726	604 187	945	4768	13083	0	7 118	24 897	0	303	1047		
mai-20	66 667 €	333 333 €	800 000 €	30 598 €	224 551 €	654 806 €	-54%	-33%	-18%	6 828	3 582	34%	6 792	4 900	42%	13 620	8 482	38%	22 102	179 828	565 856	1015	5783	13046	922	8 040	24 270	21	324	1016		
juin-20	66 667 €	400 000 €	800 000 €	54 964 €	279 515 €	644 803 €	-18%	-30%	-19%	16 442	7 836	32%	14 369	8 883	38%	30 811	16 719	35%	47 530	227 358	557 093	1234	7017	13254	2 191	10 231	25 095	97	421	1044		
juil-20	66 667 €	466 667 €	800 000 €	37 264 €	316 779 €	644 681 €	-44%	-32%	-19%	9 510	3 371	26%	7 617	3 750	33%	10 127	7 121	29%	24 248	251 606	540 771	1270	8287	13495	800	11 031	24 585	27	448	1028		
août-20	66 667 €	533 333 €	800 000 €	24 911 €	341 690 €	621 120 €	-63%	-36%	-22%	7 776	3 257	30%	6 548	3 880	37%	14 324	7 137	33%	21 461	273 067	529 619	1248	9535	13735	1 743	12 774	23 667	116	564	1006		
sept-20	66 667 €	600 000 €	800 000 €	57 647 €	399 337 €	613 371 €	-14%	-33%	-23%	19 375	9 566	33%	16 206	10 521	39%	35 581	20 087	36%	55 668	328 735	523 829	1328	10863	14027	3 448	16 222	24 277	216	780	1127		
oct-20	66 667 €	666 667 €	800 000 €	67 549 €	466 887 €	609 295 €	1%	-30%	-24%	19 192	9 604	33%	15 125	10 346	41%	34 317	19 950	37%	54 267	383 002	511 390	1360	12223	14348	2 898	19 120	24 488	163	943	1155		
nov-20	66 667 €	733 333 €	800 000 €	48 296 €	515 182 €	588 876 €	-28%	-30%	-26%	8 050	9 591	54%	9 249	7 138	44%	17 299	16 729	49%	34 028	417 030	484 309	1509	13732	14817	0	19 120	21 887	0	943	1041		
déc-20	66 667 €	800 000 €	800 000 €	53 526 €	568 708 €	568 708 €	-20%	-29%	-29%	18 257	4 986	21%	13 120	9 033	41%	31 377	14 019	31%	45 396	462 426	462 426	1571	15303	15303	3 351	22 471	22 471	180	1123	1123		
janv-21	66 667 €	66 667 €	800 000 €	65 757 €	65 757 €	554 999 €	-1%	-1%	-31%	14 421	9 397	39%	11 930	9 954	45%	26 351	19 351	42%	45 702	45 702	443 072	1200	1200	15284	2 828	2 828	21 981	119	119	1095		
févr-21	66 667 €	133 333 €	800 000 €	49 197 €	114 953 €	533 237 €	-26%	-14%	-33%	13 174	8 469	39%	11 728	9 652	42%	24 902	18 121	42%	43 023	88 725	425 990	1060	2260	15041	3 268	6 096	22 489	152	271	1142		
mars-21	66 667 €	200 000 €	800 000 €	66 931 €	181 885 €	556 615 €	0%	-9%	-30%	19 716	11 579	37%	15 791	12 845	45%	35 507	24 424	41%	59 931	148 656	453 856	966	3226	14706	2 873	8 969	24 322	113	384	1204		
avr-21	66 667 €	266 667 €	800 000 €	45 416 €	227 301 €	602 056 €	-32%	-15%	-25%	13 624	9 168	40%	12 394	10 660	46%	26 018	19 828	43%	45 846	194 502	499 202	957	4183	14718	1 737	10 706	26 059	108	492	1312		
mai-21	66 667 €	333 333 €	800 000 €	61 929 €	289 229 €	633 386 €	-7%	-13%	-21%	15 797	10 351	40%	13 413	11 011	45%	29 210	21 362	42%	50 572	245 074	527 672	965	5148	14668	1 888	12 594	27 025	61	553	1352		
juin-21	66 667 €	400 000 €	800 000 €	65 062 €	354 291 €	644 485 €	-2%	-11%	-20%	16 056	13 339	45%	20 374	12 665	38%	36 430	26 004	42%	62 434	307 508	542 576	1110	6258	14544	2 256	14 850	27 090	74	627	1329		
juil-21	66 667 €	466 667 €	800 000 €	59 358 €	413 649 €	665 579 €	-11%	-17%	-11%	9 066	11 015	55%	18 025	8 016	31%	27 091	19 031	41%	46 122	353 630	564 450	1176	7434	14450	2 774	17 624	29 064	97	724	1399		
août-21	66 667 €	533 333 €	800 000 €	45 914 €	459 563 €	686 581 €	-31%	-14%	-14%	14 078	7 974	36%	7 546	5 111	40%	21 624	13 085	38%	34 709	388 339	577 698	1156	8590	14358	2 075	19 699	29 396	53	777	1336		
sept-21	66 667 €	600 000 €	800 000 €	71 298 €	530 861 €	700 232 €	7%	-12%	-12%	21 089	13 330	39%	16 305	12 653	44%	37 394	25 983	41%	63 737	451 716	585 407	1334	9924	14364	2 674	22 373	28 622	88	865	1208		
oct-21	66 667 €	666 667 €	800 000 €	71 339 €	602 200 €	704 022 €	7%	-10%	-12%	20 426	13 533	40%	15 587	12 689	45%	36 013	26 222	42%	62 235	513 951	593 375	1392	11316	14396	2 342	24 715	28 066	118	983	1163		
nov-21	66 667 €	733 333 €	800 000 €	69 096 €	671 296 €	724 822 €	4%	-8%	-9%	19 059	12 529	40%	14 267	11 946	46%	33 326	24 475	42%	57 801	571 752	617 148	1415	12731	14302	1 432	26 147	29 498	47	1030	1210		
déc-21	66 667 €	800 000 €	800 000 €	82 231 €	753 527 €	753 527 €	23%	-6%	-6%	27 791	15 800	36%	16 519	13 627	45%	44 310	29 427	40%	73 737	645 489	645 489	1392	14123	14123	1 778	27 925	27 925	50	1080	1080		
janv-22	66 667 €	66 667 €	800 000 €	74 915 €	74 915 €	762 686 €	12%	12%	-5%	18 467	13 761	43%	13 441	13 194	50%	31 908	26 955	46%	58 863	58 863	658 650	1372	1372	14295	1 438	1 438	26 535	21	21	982		
févr-22	66 667 €	133 333 €	800 000 €	69 267 €	144 182 €	782 756 €	4%	8%	-2%	17 141	11 693	41%	12 972	11 886																		

Mois	Recouvrement FPS (€ TTC)									Recouvrement FPS (nbre)									RAPO								
	Paiement TPS			Paiement DGFIP			Paiement Total			Paiement TPS			Paiement DGFIP			Paiement Total			Accepté			Refusé			RAPO - Total		
	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant	Mois	Cumulé	Glissant
janv-19	26 379 €	26 379 €	380 618 €	9 973 €	9 973 €	134 531 €	36 353 €	36 353 €	515 148 €	1 058	1 058	15262	403	403	5383	1 461	1 461	20645	19	19	219	18	18	261	37	37	480
févr-19	23 592 €	49 972 €	402 388 €	9 327 €	19 300 €	142 560 €	32 919 €	69 272 €	544 948 €	947	2005	16136	377	780	5708	1 324	2785	21844	16	35	235	22	40	282	38	75	517
mars-19	33 565 €	83 537 €	400 134 €	13 609 €	32 909 €	143 965 €	47 174 €	116 446 €	544 099 €	1 347	3352	16048	547	1327	5766	1 894	4679	21814	20	55	225	46	86	313	66	141	538
avr-19	29 766 €	113 303 €	399 474 €	12 638 €	45 547 €	145 283 €	42 404 €	158 850 €	544 757 €	1 194	4546	16022	507	1834	5820	1 701	6380	21842	24	79	228	51	137	346	75	216	574
mai-19	22 337 €	135 639 €	388 894 €	10 763 €	56 310 €	143 803 €	33 100 €	191 950 €	532 697 €	897	5443	15600	432	2266	5770	1 329	7709	21370	18	97	227	34	171	359	52	268	586
juin-19	0 €	135 639 €	353 416 €	29 793 €	86 104 €	160 282 €	29 793 €	221 743 €	513 698 €	0	5443	14178	1 195	3461	6435	1 195	8904	20613	40	137	241	29	200	361	69	337	602
juil-19	0 €	135 639 €	312 006 €	29 063 €	115 167 €	175 768 €	29 063 €	250 807 €	487 774 €	0	5443	12518	1 164	4625	7054	1 164	10068	19572	21	158	246	22	222	363	43	380	609
août-19	0 €	135 639 €	267 465 €	58 827 €	173 995 €	220 824 €	56 457 €	307 263 €	485 918 €	0	5443	10733	2 366	6991	8867	2 366	12434	19600	87	245	316	51	273	390	138	518	706
sept-19	0 €	135 639 €	231 653 €	62 674 €	236 669 €	269 957 €	62 674 €	369 938 €	499 240 €	0	5443	9297	2 516	9507	10841	2 516	14950	20138	52	297	353	43	316	405	95	613	758
oct-19	0 €	135 639 €	191 251 €	58 991 €	295 660 €	315 713 €	58 991 €	428 928 €	504 593 €	0	5443	7674	2 365	11872	12674	2 365	17315	20348	69	366	400	66	382	444	135	748	844
nov-19	0 €	135 639 €	160 469 €	58 048 €	353 708 €	362 672 €	58 048 €	486 976 €	520 770 €	0	5443	6439	2 327	14199	14559	2 327	19642	20998	59	425	440	55	437	472	114	862	912
déc-19	0 €	135 639 €	135 639 €	61 019 €	414 727 €	414 727 €	61 019 €	547 995 €	547 995 €	0	5443	5443	2 451	16650	16650	2 451	22093	22093	62	487	487	36	473	473	98	960	960
janv-20	0 €	0 €	109 260 €	72 171 €	72 171 €	476 925 €	72 171 €	72 171 €	583 814 €	0	0	4385	2 899	2899	19146	2 899	2899	23531	52	52	520	95	95	550	147	147	1 070
févr-20	0 €	0 €	85 668 €	60 649 €	132 820 €	528 247 €	60 649 €	132 820 €	611 544 €	0	0	3438	2 437	5336	21206	2 437	5336	24644	48	100	552	57	152	585	105	252	1 137
mars-20	0 €	0 €	52 102 €	22 711 €	155 531 €	537 349 €	22 711 €	155 531 €	587 081 €	0	0	2091	914	6250	21573	914	6250	23664	17	117	549	34	186	573	51	303	1 122
avr-20	0 €	0 €	0 €	0 €	155 531 €	524 711 €	0 €	0 €	544 677 €	0	0	897	0	6250	21066	0	6250	21963	0	117	525	0	186	522	0	303	1 047
mai-20	0 €	0 €	0 €	0 €	20 575 €	534 522 €	20 575 €	176 106 €	532 152 €	0	0	0	825	7075	21459	825	7075	21459	10	127	517	11	197	499	21	324	1 016
juin-20	0 €	0 €	46 346 €	222 453 €	551 075 €	46 346 €	222 453 €	548 705 €	548 705 €	0	0	0	1 863	8938	22127	1 863	8938	22127	57	184	534	40	237	510	97	421	1 044
juil-20	0 €	0 €	17 216 €	239 669 €	539 228 €	17 216 €	239 669 €	536 858 €	536 858 €	0	0	0	691	9629	21654	691	9629	21654	17	201	530	10	247	498	27	448	1 028
août-20	0 €	0 €	35 424 €	275 093 €	515 825 €	35 424 €	275 093 €	515 825 €	515 825 €	0	0	0	1 422	11051	20710	1 422	11051	20710	88	289	531	28	275	475	116	564	1 006
sept-20	0 €	0 €	70 510 €	345 603 €	523 660 €	70 510 €	345 603 €	523 660 €	523 660 €	0	0	0	2 840	13891	21034	2 840	13891	21034	108	397	587	108	383	540	216	780	1 127
oct-20	0 €	0 €	59 972 €	405 575 €	524 642 €	59 972 €	405 575 €	524 642 €	524 642 €	0	0	0	2 406	16297	21075	2 406	16297	21075	86	483	604	77	460	551	163	943	1 155
nov-20	0 €	0 €	405 575 €	466 594 €	466 594 €	405 575 €	466 594 €	466 594 €	466 594 €	0	0	0	0	16297	18748	0	16297	18748	0	483	545	0	460	496	0	943	1 041
déc-20	0 €	0 €	72 542 €	478 117 €	478 117 €	72 542 €	478 117 €	478 117 €	478 117 €	0	0	0	2 913	19210	19210	2 913	19210	19210	69	552	552	111	571	571	180	1 123	1 123
janv-21	0 €	0 €	60 011 €	60 011 €	465 956 €	60 011 €	465 956 €	60 011 €	465 956 €	0	0	0	2 411	2411	18722	2 411	2411	18722	50	50	550	69	69	545	119	119	1 095
févr-21	0 €	0 €	69 710 €	129 721 €	475 017 €	69 710 €	129 721 €	475 017 €	475 017 €	0	0	0	2 798	5209	19083	2 798	5209	19083	55	105	557	97	166	585	152	271	1 142
mars-21	0 €	0 €	59 583 €	189 304 €	511 889 €	59 583 €	189 304 €	511 889 €	511 889 €	0	0	0	2 393	7602	20562	2 393	7602	20562	39	144	579	74	240	625	113	384	1 204
avr-21	0 €	0 €	35 604 €	224 908 €	547 493 €	35 604 €	224 908 €	547 493 €	547 493 €	0	0	0	1 430	9032	21992	1 430	9032	21992	53	197	632	55	295	680	108	492	1 312
mai-21	0 €	0 €	40 034 €	264 941 €	566 952 €	40 034 €	264 941 €	566 952 €	566 952 €	0	0	0	1 608	10640	22775	1 608	10640	22775	21	218	643	40	335	709	61	553	1 352
juin-21	0 €	0 €	47 335 €	312 276 €	567 940 €	47 335 €	312 276 €	567 940 €	567 940 €	0	0	0	1 899	12539	22811	1 899	12539	22811	27	245	613	47	382	716	74	627	1 329
juil-21	0 €	0 €	58 945 €	371 221 €	609 669 €	58 945 €	371 221 €	609 669 €	609 669 €	0	0	0	2 362	14901	24482	2 362	14901	24482	48	293	644	49	431	755	97	724	1 399
août-21	0 €	0 €	45 002 €	416 222 €	619 246 €	45 002 €	416 222 €	619 246 €	619 246 €	0	0	0	1 801	16702	24861	1 801	16702	24861	29	322	585	24	455	751	53	777	1 336
sept-21	0 €	0 €	56 158 €	472 380 €	604 894 €	56 158 €	472 380 €	604 894 €	604 894 €	0	0	0	2 252	18954	24273	2 252	18954	24273	32	354	509	56	511	699	88	865	1 208
oct-21	0 €	0 €	48 843 €	521 223 €	593 765 €	48 843 €	521 223 €	593 765 €	593 765 €	0	0	0	1 958	20912	23825	1 958	20912	23825	51	405	474	67	578	689	118	983	1 163
nov-21	0 €	0 €	30 126 €	551 349 €	623 890 €	30 126 €	551 349 €	623 890 €	623 890 €	0	0	0	1 209	22121	25034	1 209	22121	25034	29	434	503	18	596	707	47	1 030	1 210
déc-21	0 €	0 €	38 039 €	589 388 €	589 388 €	38 039 €	589 388 €	589 388 €	589 388 €	0	0	0	1 527	23648	23648	1 527	23648	23648	18	452	452	32	628	628	50	1 080	1 080
janv-22	0 €	0 €	31 059 €	31 059 €	560 436 €	31 059 €	560 436 €	31 059 €	560 436 €	0	0	0	1 246	1246	22483	1 246	1246	22483	11	11	413	10	10	569	21	21	982
févr-22	0 €	0 €	53 238 €	84 297 €	543 964 €	53 238 €	84 297 €	543 964 €	543 964 €	0	0	0	2 135	3381	21820	2 135	3381	21820	30	41	388	17	27	489	47	68	877
mars-22	0 €	0 €	55 798 €	140 095 €	540 179 €	55 798 €	140 095 €	540 179 €	540 179 €	0	0	0	2 238	5619	21665	2 238	5619	21665	31	72	380	57	84	472	88	156	852
avr-22	0 €	0 €	41 478 €	181 573 €	546 053 €	41 478 €	181 573 €	546 053 €	546 053 €	0	0	0	1 660	7279	21895	1 660	7279	21895	12	84	339	8	92	425	20	176	764
mai-22	0 €	0 €	46 713 €	228 286 €	552 733 €	46 713 €	228 286 €	552 733 €	552 733 €	0	0	0	1 869	9148	22156	1 869	9148	22156	8	92	326	16	108	401	24	200	727
juin-22	0 €	0 €	29 006 €	257 291 €	534 404 €	29 006 €	257 291 €	534 404 €	534 404 €	0	0	0	1 159	10307	21416	1 159	10307	21416	5	97	304	12	120	366	17	217	670
juil-22	0 €	0 €	13 539 €	270 831 €	488 998 €	13 539 €	270 831 €	488 998 €	488 998 €	0	0	0	541	10848	19595	541	10848	19595	6	103	262	8	128	325	14	231	587
août-22	0 €	0 €	33 504 €	304 334 €	477 500 €	33 504 €	304 334 €	477 500 €	477 500 €	0	0	0	1 342	12190	19136	1 342	12190	19136	15	118	248	29	157	330	44	275	578
sept-22	0 €	0 €	50																								

8.16. RAPPORT ANNUEL RAPO

LAVAL UP

Ville de Laval

Rapport annuel

Année 2022

Autorité FPS STREETEO/3

Numéro de SIRET 21530130000012

Code prestataire 3

Adresse de l'autorité 1 place des Degrès 92800 PUTEAUX

Moyens humains (nombre d'équivalents temps plein) consacrés au traitement des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO)

Moyens financiers consacrés au traitement des RAPO

	Nombre total de RAPO			Délai moyen de traitement (en jours)			Nombre de décisions explicites			Nombre de décisions implicites			Nombre de RAPO rejetés			Nombre de RAPO admis			Nombre de rejets par la commission de contentieux			Nombre d'annulations par la commission de contentieux		
	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %
RAPO formés par des personnes résidant dans la commune, l'EPCI, le syndicat mixte	138	17	-87,68	7	12	71,43	138	17	-87,68	0	0	-	74	14	-81,08	64	3	-95,31	0	0	-	0	0	-
RAPO formés par des personnes résidant en dehors de la commune, de l'EPCI, du	902	500	-44,57	7	10	42,86	900	494	-45,11	2	6	200,00	525	322	-38,67	377	178	-52,79	0	0	-	0	0	-
Ensemble des RAPO formés	1040	517	-50,29	7,00	10,07	43,80	1038	511	-50,77	2	6	200,00	599	336	-43,91	441	181	-58,96	0	0	-	0	0	-

	Nombre total			Nombre concernant des usagers résidant dans la commune, l'EPCI, le syndicat mixte			Nombre concernant des usagers résidant en dehors de la commune, l'EPCI, le syndicat mixte		
	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %	Année -1	Année courante	Variation %
Motifs de contestation du forfait post-stationnement									
1.1 - Mon véhicule a été volé ou détruit avant que l'absence de paiement immédiat ne soit constatée	8	6	-25,00	0	0	-	8	6	-25,00
1.2 - Je ne suis pas titulaire de la carte grise du véhicule	17	7	-58,82	0	0	-	17	7	-58,82
1.3 - Mon véhicule a été cédé ou vendu avant que l'absence de paiement immédiat ne soit constatée	115	44	-61,74	15	0	-100,00	100	44	-56,00
1.4 - Mes plaques ont été usurpées	7	4	-42,86	0	0	-	7	4	-42,86
2.1 - Je n'avais pas à payer le stationnement car je bénéficie d'une gratuité permanente pour laquelle je prouve que le justificatif correspondant était correctement apposé sur le véhicule (avant de cocher, voir les indications figurant au 6 de la notice jointe)	43	11	-74,42	2	2	0,00	41	9	-78,05
2.2 - Je n'avais pas à payer le stationnement car la période concernée bénéficiait d'une gratuité temporaire (épisode de pollution, période quotidienne gratuite...).	30	11	-63,33	3	0	-100,00	27	11	-59,26
2.3 - Je prouve que le justificatif du paiement immédiat de la redevance était correctement apposé à l'intérieur du véhicule et que sa durée de validité n'avait pas expiré au moment où l'avis de paiement du FPS a été établi (avant de cocher, voir les indications figurant au 6 de la notice jointe)	101	34	-66,34	6	0	-100,00	95	34	-64,21
2.4 - Je prouve que le justificatif du paiement immédiat de la redevance avait été transmis par voie dématérialisée et que sa durée de validité n'avait pas expiré au moment où l'avis de paiement du FPS a été établi (avant de cocher, voir les indications figurant au 7 de la notice jointe)	135	95	-29,63	1	2	100,00	134	93	-30,60
3.1 - J'ai renseigné l'un des cas prévus dans les rubriques 1 et 2 et je demande l'annulation totale du montant du FPS réclamé	9	3	-66,67	0	0	-	9	3	-66,67
3.2 - Le montant du tarif du FPS mentionné dans l'avis de paiement, hors déduction du montant de la redevance payée immédiatement, est erroné	0	0	-	0	0	-	0	0	-
3.3 - Le justificatif du paiement immédiat de la redevance non valide pris en compte dans l'avis de paiement établi est exact mais je prouve que le montant de la déduction retenu ne correspond pas à celui indiqué sur le justificatif en transmettant sa copie	0	1	-	0	0	-	0	1	-
3.4 - Le justificatif du paiement immédiat de la redevance non valide pris en compte dans l'avis de paiement établi n'est pas celui qui aurait dû être retenu pour effectuer la déduction (avant de cocher, voir les indications figurant au 8 de la notice jointe)	0	2	-	0	0	-	0	2	-
4.1 - L'avis de paiement du FPS est incomplet ou mal rédigé (hors mention relative au montant du FPS)	5	3	-40,00	0	0	-	5	3	-40,00
4.2 - La durée de validité indiquée sur le précédent avis de paiement qui m'a été délivré n'était pas expirée au moment de l'établissement de l'avis de paiement contesté	4	3	-25,00	1	0	-100,00	3	3	0,00
4.3 - La durée de validité indiquée sur le précédent avis de paiement qui m'a été délivré est erronée et rend nul et non avenu l'avis de paiement contesté	1	0	-100,00	0	0	-	1	0	-100,00
4.4 - Autres motifs de contestation (indiquer sommairement son intitulé après lecture des indications figurant dans la notice jointe)	565	293	-48,14	110	13	-88,18	455	280	-38,46

Motifs de rejet du RAPO									
Absence de la copie de l'avis de paiement contesté	0	1	-	0	0	-	0	1	-
Absence de mandat pour agir	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence de notification	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence d'envoi recommandé avec AR	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence du certificat d'immatriculation	3	0	-100,00	0	0	-	3	0	-100,00
Absence totale d'exposé de faits et d'arguments en rapport avec l'avis de paiement contesté	0	1	-	0	0	-	0	1	-
Arguments relevant de la querelle voire injurieux	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Autre demande	552	301	-45,47	72	13	-81,94	480	288	-40,00
Hors délai	44	33	-25,00	2	1	-50,00	42	32	-23,81
Mise en cause les mentions portées sur l'avis de paiement	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Motifs d'annulation ou de rectification de l'APA									
Absence de la copie de l'avis de paiement contesté	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence de mandat pour agir	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence de notification	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence d'envoi recommandé avec AR	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence du certificat d'immatriculation	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Absence totale d'exposé de faits et d'arguments en rapport avec l'avis de paiement contesté	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Arguments relevant de la querelle voire injurieux	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Autre demande	439	179	-59,23	63	3	-95,24	376	176	-53,19
Hors délai	1	1	0,00	0	0	-	1	1	0,00
Mise en cause les mentions portées sur l'avis de paiement	1	1	0,00	1	0	-100,00	0	1	-

8.17. CONTROLES REGLEMENTAIRES

Parc	Vérifications périodiques	Périodicité	Date	Réserves
Boston	Installations électriques (RVRE)	Annuel	11/07/2022	0
Boston	Installations électriques	Annuel	11/07/2022	1
De Gaulle	Installations électriques (RVRE)	Annuel	11/07/2022	0
De Gaulle	Installations électriques	Annuel	11/07/2022	4
Gambetta	Installations électriques	Annuel	12/07/2022	0
Gare Sud	Installations électriques (RVRE)	Annuel	12/07/2022	0
Gare Sud	Installations électriques	Annuel	12/07/2022	3
Gare Sud	Ascenseurs (RVRE)	Annuel	12/07/2022	1
Gare Sud	Ascenseurs	Quinquennal	12/07/2022	3
Hôtel de Ville	Installations électriques	Annuel	11/07/2022	0
Hôtel de Ville	Installations électriques (RVRE)	Annuel	11/07/2022	0
Paix	Installations électriques	Annuel	12/07/2022	1
Paradis	Installations électriques	Annuel	11/07/2022	0
Remparts	Installations électriques	Annuel	11/07/2022	0
Saint-Martin	Installations électriques	Annuel	11/07/2022	0
Théâtre	Installations électriques (RVRE)	Annuel	12/07/2022	0
Théâtre	Installations électriques	Annuel	12/07/2022	2
Théâtre	Ascenseurs (RVRE)	Annuel	13/07/2022	1
Théâtre	Ascenseurs	Quinquennal	13/07/2022	3

8.18. ENTRETIEN CURATIF DES HORODATEURS

Horodateurs	Fin de Index manquants	Fin du problème récurrent de communication avec PRM	Fin Panne Alimentation (tension batterie à vide suffisante)	Fin Panne Alimentation (tension batterie en charge suffisante)	Fin Panne Carte principale (communication avec imprimante OK)	Fin Panne Imprimante (capteur coupe OK)	Fin Panne Imprimante (rouleau papier remplacé)	Fin Panne Paiement (moyen de paiement disponible)	Fin Terminal Hors Service / mise en service différée	Total général
1	1							1		2
2								1		1
3	1						14	1		16
4	3			1	4		21	7		36
5							1	2		3
6			1					3		4
7	1						1	3		5
8							1	1		2
9			3					5		8
10							2	2		4
11							1	3		4
12								1		1
13	1						6	4		11
14			5	3			1	7		16
15										0
16							1	1		2
17	1									1
18								2		2
19								1		1
20							1	1		2
21							13	8		21
22								2		2
23	1									1
24										0
25							1	3		4
26				1			1	1		3
27	5			1	1		7	7		21
28										0
29				1				1		2
30								1		1
31							20	1		21

32	1					1	1		3
33	1		1	1		1	24		28
35	1					12	1		14
36							1		1
37							1		1
38			1	1		1	4		7
39									0
41							1		1
42	1		1				12		14
43				1			3		4
44							9		9
45			1			2	2		5
46				1		1	6		8
47	2			1		1	4		8
50							2		2
51			1	3		1	8		13
52									0
53							2		2
55									0
56	1						4		5
57							1	1	2
61	1						14		15
63									0
65							2		2
66						1	1		2
67									0
69	1								1
70	1			2		3	3		9
71			2	1			4		7
72	1						4		5
73									0
74						3	4		7
75			3	4		1	1	14	23
77						1			1
78				1		1	1		3
79									0
80			1			2	4		7
81						1	1		2
82	3						3		6
83	4					1	165		170
84						2			2

85							1	2		3
86	2			3				108	1	114
87								2		2
88										0
89			1	1			1	3		6
90		1	1	2			3	9		16
91										0
92	1		26					26		53
93	1		1					2		4
94							1	1		2
95	1			1				4		6
96	3		3	3				13		22
99							1	2		3
100	1						1	3		5
101					2		1	2		5
102			1					1		2
103							1	1		2
Total général	41	2	52	33	7	1	138	555	2	831

8.19. LISTE DES PRESTATAIRES

PRESTATAIRE	OBJET DU CONTRAT	FIN DE CONTRAT
ADS	Détection CO/NO	31/12/2022
BRINK'S	Transport de fonds, reconnaissance et conditionnement de fonds	31/12/2022
BUREAU VERITAS	Vérifications réglementaires	31/12/2022
DERICHEBOURG	Protection du travailleur isolé	31/12/2022
DESAUTEL	Maintenance des moyens de secours et d'alarme	31/12/2022
DESIGNA	Péage	31/12/2022
EASYPARK	Paiement par mobile Gestion des abonnés sur voirie	31/12/2022
ENGIE COFELY	Maintenance multitechnique	31/12/2022
FLOWBIRD	Horodateurs : télécollectes des données des horodateurs, de traitement et de délivrance des informations Système de contrôle du stationnement payant sur voirie	31/12/2022
OTIS	Ascenseurs	31/12/2022
PORTIS	Portes automatiques	31/12/2022
SENSORYS	Diffuseurs de parfum	31/12/2022
SPID	Prestations de services de nettoyage	31/12/2022
SURGARDE / LINKVIEW	Prestation de télésurveillance, de télégestion et d'intervention	31/12/2022

SYSPEO	Maintenance du logiciel LOGIPARK pour les parcs de stationnement	31/03/2022
--------	--	------------

8.20. IMMOBILISATIONS

8.21. LIASSES FISCALES

INDIGO

INDIGO PARK
Direction Régionale Ouest